

ORGANE REGIONAL
L'ARSAISSANT
TOUS LES JEUDIS

Abonnement \$1.00 par année
payable d'avance.

Tout abonnement est considéré
comme renouvelé faute d'avis con-
traire. 15 jours avant l'expiration.
Les avis de refus d'abonnement ne
vauront que s'ils sont adressés direc-
tement par écrit au bureau du journal
et il faudra que les arrérages, s'il y
en a, soient payés.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

ACHETEZ !

Vos Livres de comptabilité
Votre Papeterie
Vos articles de bureau
Et tous vos imprimés
de
LES IMPRIMEURS DE
ROBERVAL, L'EE
Edit. du COLON, Roberval.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit. Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

Rédigé en Collaboration.

43ème ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE ROBERVAL

LE COMMUNISME S'ETEND CHEZ-NOUS

L'enquête sur l'espionnage au Canada a révélé les agissements du parti communiste chez nous. Les autorités se sont alarmées à bon droit et des procédures ont été intentées contre les résidents qui agissaient au profit d'une puissance officiellement notre alliée. Ces activités ont été justement dénoncées comme dangereuses. Mais il est un autre aspect du communisme encore plus dangereux. Je veux parler des ravages que cette doctrine subversive fait dans certaines couches de la population. Car il ne fait aucun doute que le communisme s'étend chez nous. Il gagne des adeptes de plus en plus nombreux. Et cela, naturellement, chez ceux que notre système démocratique sentie oublier et qui victimes perpétuelles des hauts et des bas de notre économie, se considèrent comme d'éternels sacrifiés de notre régime, jugeant qu'ils n'ont rien à perdre, sont tout à fait disposés à confier à un système qui leur fait appel à leurs rancœurs le soin d'améliorer leur sort. Cette période de rajustement d'après-guerre que nous traversons en ce moment est particulièrement dangereuse et se prête admirablement au jeu du communisme. Nous avons d'abord toute cette armée de milliers de vétérans qui nous reviennent et qui éprouvent des difficultés inouïes à refaire leur existence. Et il y a cette autre armée de chômeurs qui grossit démesurément. Des chiffres officiels publiés ces jours-ci indiquaient une augmentation de quarante mille. Ils se disent, ces innombrables déclassés, qu'on a fait appel à eux et qu'on leur a témoigné des égards lorsqu'on en avait un besoin pressant pour défendre un mode d'existence qui n'avait pourtant pas été très doux pour un grand nombre des leurs, mais qu'une fois l'état d'urgence passé, on les oublie. Ils se disent qu'on a mobilisé rapidement toutes les forces économiques du pays pour la guerre, mais qu'on refuse d'en faire autant pour la paix. Le gouvernement peut bien, à grands renforts de déclarations de ses ministres, prétendre le contraire, mais les faits sont là. L'incapacité du gouvernement à poursuivre une politique constructive dans ce domaine est l'encouragement numéro 1 à la diffusion du communisme chez nous. Et qui, au fond, pourrait blâmer les mécontents? Que leur répondre, par exemple, lorsqu'ils se plaignent que l'industrie de la construction ne va pas, que les matériaux font défaut, etc., etc.? Ils savent bien que le bâtiment, c'est le plus sûr indice de notre prospérité économique, et il n'est pas facile de leur dire que s'il était possible de construire tout ce qu'on voulait en temps de guerre, on ne peut plus le faire aujourd'hui maintenant que les matériaux ne sont plus requis pour les usines de munitions, les casernes militaires, etc.

À côté de cet encouragement officiel au communisme, pour ainsi dire, il y a l'encouragement numéro 2, l'indifférence des classes qu'on pourrait appeler bourgeoises, celles que le marasme actuel ne touche pas. Elles ne voient pas le danger, et partant, n'exercent pas sur les corps publics la pression qu'elles devraient exercer pour qu'une solution soit trouvée au problème égoïste de l'heure. Un beau matin, elles se trouveront en face d'une menace bien concrétisée qui aboutira infailliblement à la catastrophe. Ce n'est pas autrement que le communisme s'est implanté, s'est développé et s'est haussé à la maîtrise des gouvernements ailleurs. Prenons garde! Si nous ne réagissons pas, c'est justement cela qui nous attend!

DEMETRIUS BARIL, C. R.

Décès de Gaston Bonneau à Roberval

Fils de M. et Mme Emile Bonneau; ce jeune homme, dans la fleur de l'âge, meurt après quelques semaines seulement de maladie.

FUNERAILLES CE MATIN

Mardi dernier, est décédé à l'âge de 17 ans, Marcel, Benoît, Sylvio, l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, après quelques semaines de maladie, Gaston Bonneau, fils de M. et Mme Emile Bonneau, de Roberval.

Le jeune homme, âgé de 17 ans seulement, a rendu son âme à Dieu avec grande résignation, quoiqu'étant dans la fleur de l'âge, à ce temps où tout sourit dans la vie et alors que le désir de vivre est si grand. Encore étudiant au Collège de Roberval, il était considéré de ses confrères de classe et avait cette belle ambition de s'instruire et de faire son chemin dans la société. Mais la Providence a décidé autrement et est venue l'enlever à l'affection des siens, après l'avoir favorisé des secours de l'Eglise.

Le jeune disparu laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. A. Côté, de l'Hôtel-Dieu St-Michel et Mme Emile Bonneau; ses chers et A. Rousseau, vicaire à

MARIAGES A ROBERVAL

Le 24 avril a été célébré en l'église Notre-Dame de Roberval, le mariage de Mlle Ghislaine Tardif, fille de M. et Mme Mme Léonidas Tardif, de l'Anse de Roberval, avec M. Jean-Joseph Lavoie, fils de M. et Mme Eugène Lavoie, aussi de Roberval.

M. Léonidas Tardif servait de témoin à sa fille et M. Eugène Lavoie accompagnait son fils.

Le samedi, 27 avril, en l'église Notre-Dame de Roberval, a été célébré le mariage de Mademoiselle Béla Bolduc, fille de M. et Mme Nérée Bolduc, de cette ville, avec M. Léonard Lebel, fils de M. Arthur Lebel décédé, et de Mme Lebel, de Trois-Pistoles.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alex. Rousseau, vicaire de la paroisse.

M. Nérée Bolduc servait de témoin à sa fille et M. Philippe Lebel accompagnait son frère.

Au cours de la messe nuptiale des cantiques furent rendus par Mlle Jeannine Laliberté, Juliette Guillemette, M. Eugène Asselin et Mme Jos. Rinfret.

Après une réception à la demeure de M. et Mme Nérée Bolduc, les mariés sont partis pour voyage. Ils se rendront jusqu'à Boston.

A ces nouveaux couples, nos vœux de bonheur.

MARIAGE A ROBERVAL

A ST-JEAN-DE-BREBEUF

Le 27 avril a été célébré en l'église de St-Jean - de-Brebeuf de Roberval, le mariage de M. Gérard Brassard, de La Tuque, fils de feu Thomas Brassard, avec Mlle Jeanne d'Arc Trovati, fille de M. et Mme Joseph Trovati, de St-Jean-de-Brebeuf.

M. Edgar Guay servait de témoin au marié et M. Joseph Trovati accompagnait sa fille.

NOUVEL EMPLOI

M. Gustave-P. Bellair, employé de la maison Côté, Boivin & Cie, Inc. depuis une vingtaine d'années, vient d'entrer à l'emploi de Canadian Oil Company qui possède maintenant l'ancien poste de gazoline Iso dans la ville de Roberval. La compagnie Canadian Oil projette d'ajouter de nouvelles constructions à Roberval et M. Bellair aura la gérance de toute cette organisation. Nos félicitations à M. Bellair et succès dans sa nouvelle fonction.

QUARANTE-HEURES

A ST-JEAN-DE-BREBEUF

Les Quarante-Heures ont eu lieu cette semaine en l'église St-Jean-de-Brebeuf de Roberval. Les prêtres de la paroisse Notre-Dame de Roberval et plusieurs prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours en cette occasion. A tous les offices l'assistance a été très nombreuse. Ces Quarante-Heures ont commencé lundi matin pour se terminer après la messe de neuf heures mercredi matin.

Notre-Dame, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Marcel, Sylvio et Benoît Bonneau, frères du défunt, Armand Tanguay, beau-frère.

M. Ghislain Ally portait la croix.

Dans l'assistance on remarquait ses confrères de classe de la 7ème année du Collège Notre-Dame, avec leur professeur, M. R. Gamelin, c.s.v., ainsi que les élèves de la 6ème, 8ème et 9ème année et leurs professeurs. Le Directeur des Clercs de St-Viateur, M. J.-A. Lemieux, de Roberval, assistait au choeur.

Après le service funèbre, M. J.-A. Lebel chanta le cantique: "Quand vous contemplerai-je?"

L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille, cimetière de Roberval.

M. et Mme Emile Bonneau et leur famille, si cruellement éprouvés, "Le Colon" offre ses vives condoléances.

C'est le 1er mai 1903 que ROBERVAL fut érigé en Ville.

LE PREMIER MAIRE FUT FEU M. L.-P. BILODEAU

LISONS ATTENTIVEMENT CI-DESSOUS DES EXTRAITS DU JOURNAL "LE LAC ST-JEAN", DANS SON NUMERO-SOUVENIR DU 1er MAI 1903, LORS DE CETTE GRANDE FETE.

LISTE DE TOUS LES MAIRES ET CONSEILLERS AVANT L'ERECTION EN VILLE, ALORS Le Village de Roberval. DEUX CORPORATIONS MUNICIPALES EXISTAIENT: LE VILLAGE ET LA PAROISSE.

En 1900 un journal publié à Roberval portait le nom de "LE COLON DU LAC ST-JEAN", par M. Alphonse Marcoux, Prop.-Editeur. Le nom de notre journal ("Le Colon") est donc historique pour la région.

Une lettre du Maire L.-P. Bilodeau avant l'incorporation

Roberval, 1er décembre 1902.

B.-A. Scott, Ecr.,
Maire de la paroisse de Roberval.

Monsieur le Maire,

La construction projetée du chemin de fer Trans-Canada, à partir de Roberval jusqu'à l'Océan Pacifique, devra bénéficier largement au Village de Roberval et lui attirer un surplus de population que ses limites actuelles ne lui permettent guère de recevoir.

Il est certain que cette gigantesque entreprise devra attirer à Roberval plusieurs industries nouvelles, telles que manufactures d'allumettes, de meubles, de chaises, d'instruments d'agriculture, etc., etc. Il est même question d'établir à Roberval une manufacture de chars plate-forme et de chars à marchandise qui emploiera plusieurs centaines d'hommes à l'année.

En prévision de cette grande augmentation de population qui s'annonce en même temps que cette nouvelle ère de prospérité et de progrès, et du consentement unanime des membres du Conseil du Village de Roberval, j'ai l'honneur de vous faire la communication suivante:

1o.—A la prochaine session de la législature de Québec, le Village de Roberval demandera une charte l'incorporant en Corporation de Ville.

2o.—Les limites de la Ville de Roberval seront les suivantes:

A L'EST par le Lac St-Jean.

AU NORD par la ligne séparant Joseph Villeneuve des établissements Scott et Beemer jusqu'à la rivière Ouïatchouanish; de là, continuera en comprenant le numéro 72 du cadastre, (propriétés de Geo. Audet et Idas Dufour).

A L'OUEST par une ligne droite, partant du coin ouest de la route publique, chez Louis Moreau et traversant au pied du coteau les numéros primitifs 9, 10, 11, 12, 13, 14.

AU SUD par la ligne qui sépare les numéros primitifs 14 et 15 jusqu'au Lac St-Jean.

3o.—Pour dédommager la paroisse de la perte qu'elle doit subir par l'annexion des terrains demandés par la Ville de Roberval, la Corporation de la Ville de Roberval paiera à la Corporation de la Paroisse une somme de deux mille piastres comptant, le jour où la charte de la Ville de Roberval aura été sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur.

Veuillez être assez bon de soumettre ces propositions immédiatement à votre conseil, afin que nous puissions, si vous acceptez l'arrangement, ratifier dès ce soir, à notre session générale, ce que vous aurez fait ce matin. Le temps presse, car le Village a juste le temps de faire publier les avis requis par la loi pour obtenir à la prochaine session du Parlement, l'incorporation qu'il désire.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Maire,

Votre tout dévoué,

(Signé) L.-P. BILODEAU,
Maire du Village de Roberval

A la première Séance du Conseil de la nouvelle Ville

A la suite de la messe, eut lieu une séance solennelle du Conseil de ville. La séance d'inauguration. Outre les membres du conseil: Son Honneur le maire L.-P. Bilodeau et MM. Théodule Bernier, Téléphore Pilote, Joseph Bilodeau, Alph. Brassard, Alphonse Binet et Jules Constantin, on remarquait M. Siméon Lesage, député-ministre des travaux publics, M. le curé Paradis et M. le vicaire Tremblay, M. Geo. Audet, ancien maire, M. L.-G. Paradis, secrétaire-trésorier, et un grand nombre de citoyens de la ville et de la paroisse.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière session, Son Honneur le maire prononce le magnifique discours qui suit:

DISCOURS DU MAIRE

Messieurs les membres du Conseil de Ville,

La Ville de Roberval ne pouvait certainement pas mieux commencer son existence qu'en mettant son avenir sous la protection de la divine Providence. Et le conseil de Ville de Roberval a certainement eu une inspiration des plus heureuses en faisant cé-

lébrer ce matin une grande messe solennelle le premier jour de la première année issue de son existence, pour demander à Dieu sa protection et le supplier d'entourer son berceau de paix, de concord et de toutes sortes de prospérités.

La loi érigeant le village de Roberval en corporation de ville a été sanctionnée samedi soir, le 25 avril 1903, à 9 heures.

La municipalité du village de Roberval a cessé d'exister à cette heure-là et la Ville de Roberval était fondée.

Messieurs, cette érection du Village de Roberval en corporation de Ville règle d'une manière satisfaisante pour tous plusieurs questions importantes, entre autres celle des bornes du Village de Roberval. Inutile de faire l'historique de cette divergence d'opinions au sujet des limites de notre ancien Village. Tout le monde la connaît, cette question, qui pouvait se terminer par un procès dispendieux et toujours douteux, et qui pouvait aussi faire naître des sentiments de haine entre les contribuables des deux municipalités, chose toujours regrettable et qui aurait toujours nui à la prospérité des deux Municipalités.

Messieurs, on a dit en certains lieux que le projet de loi de la Ville de Roberval avait été amendé de telle manière par le comité du Conseil Législatif qu'il n'en était resté rien de bon et que la dépense que nous avions faite pour obtenir notre charte était une dépense inutile. Messieurs, je réponds de suite à ces coups de langues que le dépit semble animer, et je déclare que notre charte renferme toutes les conditions nécessaires pour assurer la bonne administration et la prospérité de la ville de Roberval, j'en ai le témoignage de l'hon. M. Garneau, de l'honorable M. Chapais et de l'honorable M. Larue, tous trois membres du Comité en question, lesquels m'ont déclaré que notre charte était parfaite.

Sans doute qu'il y a eu quelques changements mais il y en a toujours. On ne peut pas empêcher cela, d'autant plus que souvent c'est pour le mieux.

Le Village de Roberval a été organisé par une proclamation du Lieutenant-Gouverneur le 6 septembre 1883. Et je salue en la personne de mon vénérable ami, M. Israël Dumais, le premier maire du Village de Roberval.

En 1883, en trichant peut-être un peu la couronne, comme la chose s'est peut-être déjà faite en pareilles occasions ailleurs, M. J.-G. Scott est un ami on trouvait dans les limites projetées du Village 40 maisons. Aujourd'hui nous en comptons tout près de 400.

La population du Village était de 250 âmes et celle d'aujourd'hui est de 2000. C'est une augmentation de 1750. En 1883, d'après le recensement d'alors, nous voyons que 31 enfants seulement fréquentaient les écoles du Village. Aujourd'hui, 270 petites-filles fréquentent le Couvent des Dames Ursulines et 250 petits garçons fréquentent l'école des Révérends Frères Maristes. En 1883 l'évaluation de la propriété foncière était d'environ \$30,000; aujourd'hui elle est de \$325,000.00, soit une augmentation de \$295,000.00.

En 1883 vous aviez sur le lac St-Jean un seul bateau à vapeur, aujourd'hui vous en avez douze: le Mistassini, le Pérignonka, le Colon, le Undine, le Marie-Louise, le Marie-Alma, le Saint-Henri, le Nord, l'Arthur, le Roberval, le Honfleur et le Desbiens.

En 1883 on parlait beaucoup de la construction du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, et vous vous rappelez sans doute que le premier train régulier entra en gare à Roberval le 8 décembre 1888. Roberval ou plutôt le Lac St-Jean tout entier doit son développement et son progrès à la construction du chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, et nous ne devons pas laisser passer cette époque mémorable de notre histoire municipale sans offrir un légitime tribut d'hommages et de reconnaissance aux hommes éminents, promoteurs et réalisateurs de ce beau projet patriotique. Faisons une mention spéciale en l'honneur de M. J.-G. Scott, à l'énergie et à la persistance duquel nous devons la construction de ce chemin si utile et si nécessaire pour nous, et à qui nous devons aussi dans un avenir plus

rapproché qu'on ne le pense en certains lieux la construction du grand chemin de fer Trans-Canada, occasions ailleurs, M. J.-G. Scott est un ami on trouvait dans les limites projetées du Village 40 maisons. Aujourd'hui nous en comptons tout près de 400.

Le nom d'un autre homme au cœur brûlant de patriotisme et d'amour pour le Lac St-Jean, vient aussi sur mes lèvres. Cet homme a toujours eu la plus grande foi dans l'avenir de notre région, il a puissamment contribué à la construction du chemin de Québec au Lac St-Jean et à l'avancement de la colonisation.

La belle paroisse de Normandin lui doit son existence, puisqu'il en a été l'un des premiers organisateurs. Saluons en lui l'un de nos amis sur lequel nous pouvons toujours compter, j'ai nommé M. Elisée Beaudet. Mais messieurs les Conseillers, que dire de celui qui fut pendant 25 ans le bon pasteur de Roberval, de celui qui pendant 25 ans a partagé vos peines, vos misères, vos joies et vos triomphes? Prononcer son nom n'est faire vibrer en nous les sentiments les plus nobles dans les coeurs bien nés, ceux de la reconnaissance. Le nom du curé Lizotte ne s'effacera jamais de notre mémoire et restera gravé en lettres d'or dans l'histoire de Roberval.

Messieurs, ce serait le moment de faire la louange des premiers colons de Roberval, mais je n'ai pas eu le temps de faire les recherches nécessaires et je me contenterai d'offrir, au nom de la ville de Roberval, mes remerciements à son Honneur le Juge Vallée pour avoir élevé à la porte de sa résidence un monument sous la forme de mai en

Suite en 4ème page

GRAND CHOIX

des plus récentes créations

EN FAIT DE BIJOUX

tels que: Bagues à diamant et Anneaux de fiançailles "Bluebird", Montres Longines, Bulova, Westfield; Tavanis, Cyma, Mercury.

— BAGUES avec pierre de naissance, —

— Locketts, Pendentifs, Boucles d'oreilles, Bracelets; —

— et Croix de fantaisie —

— Coutellerie et Argenterie —

— Cendriers, Lampes de bureaux, Urnes et Potiches, —

— Plaquettes murales en plâtre ou pierre. —

— Porcelaine, Verreries et Poteries mexicaines —

— Plumes et Crayons Waterman et Parker —

Nouveaux modèles de Bibelets et Cadeaux très variés.

Un assortiment incomparable de CHAPELETS en cristalite et de pierres de couleurs.

TRES SPECIAL BRIQUETS RONSON \$6.00

— COUTEAUX de poches \$1.00 et plus —

REVEIL-MATIN \$2.50

COLLIERS de perles satin orientales, à 1 et 2 rangs, la fameuse marque "La Tausca", garantis, de \$6.50 à \$22.00

MONTRES-BRACELETS "Westfield", 15 pierres, avec bracelets extension au choix, à \$25.00, pour dames et messieurs

CADRANS de poche "DAX" \$1.95

J. NERON
HORLOGER - BIJOUTIER
ROBERVAL, P. Q.

Réparations générales. — Tél. 314 — C. P. 218

Nouvelles de nos paroisses

LAC BOUCHETTE

MARIAGES

Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Guy Desbiens, fils de M. et Mme Raoul Desbiens, avec Mlle Lina Fortin, fille de M. et Mme Pitre Fortin.

Aussi le mariage de M. René Munger, fils de M. et Mme Charles Munger, avec Mlle Alma Savard, fille de M. et Mme Théophile Savard.

Le même jour a été célébré le mariage de M. Charles-Eugène Munger, fils de M. et Mme Charles Munger, avec Mlle Carmen Desgagné, fille de M. Thomas-Desgagné.

Jeudi dernier eut lieu le mariage de M. Arthur Desgagné, fils de M. et Mme Adélaïde Desgagné, avec Mlle Emélie Cloutier, fille de M. et Mme Jean Cloutier.

Le même jour eut lieu le mariage de M. Henri Beauséil, fils de M. et Mme Alcide Beauséil, de cette paroisse, avec Mlle Myrto Bouchard, fille de M. et Mme Bouchard, de Jonquière.

Aussi le mariage de M. Grégoire, de St-François de Sales, avec Mlle Solange Dufour, fille de M. et Mme Pascal Dufour.

NAISSANCE

Ces jours derniers a été baptisé Joseph-Jean-Claude, fils de M. et Mme Lionel Marisette, née Yvette Perron, Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Marisette, d'Arvida, oncle et tante de l'enfant.

NOTES SOCIALES

M. et Mme Paul Paradis sont de retour d'un voyage à la Pointe Bleue où ils ont visité M. et Mme Thommy Nepton. Ils ont aussi visité leur belle-sœur à Roberval, Mme Phil. Gaudreault.

M. et Mme Guy Potvin et leur fils Berchmans, étaient de passage chez Mme Raoul Desbiens, à l'occasion du mariage Desbiens-Fortin.

M. et Mme Viator Niquet, étaient de passage chez M. et Mme Ph. deLaunière, à l'occasion de la fête de Pâques.

SAINT-BRUNO L. S. J.

MARIAGES

Mardi le 23 avril, à 8 heures, a été béni le mariage de M. Albert Bergeron, fils de M. et Mme Médéric Bergeron, avec Mlle Honoriette Tremblay, fille de M. Henri Tremblay, Théo.

Aussi, à la même messe, a été béni le mariage de M. Rose-de-Lima Bergeron, fille de M. et Mme Médéric Bergeron, avec M. Léopold Duchesne, fils de M. et Mme Albert Duchesne, de St-Bruno.

Mercredi, le 25 avril a été célébré le mariage de M. Laurent Côté, fils de M. et Mme Abraham Côté, avec Mlle Aurélie Claveau, fille de M. et Mme Henri Claveau, de St-Gédéon.

Aussi, à la même messe, a été béni le mariage de Mlle Eliette Côté, fille de M. et Mme Abraham Côté, avec M. Odina Audet, fils de M. Ernest Audet, de Comté Bonaventure.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

SEPULTURE

Mercredi le 24 avril a été inhumé Jean-Baptiste Tremblay, enfant bien-aimé de M. et Mme J.-Elie Tremblay, née Roland Desbiens, décédé à l'âge de 3 ans, après quelques jours de maladie.

Nos condoléances à la famille.

DEPART

M. et Mme Eugène Néron, ainsi que leur famille, ont quitté St-Bruno ces jours derniers pour aller demeurer à Amos, Abitibi.

CONCERT

Récemment, avait lieu un concert dramatique et musical, donné par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Ce concert a remporté un franc succès. Nos félicitations.

ST-JEROME

DEPART

M. Arthur Potvin et sa famille, travaillant depuis longtemps sur la ferme de M. l'abbé Perron, ont quitté St-Jérôme pour aller travailler sur la ferme de M. Pouliot, à Ste-Foy, Québec. M. Potvin était citoyen de St-Jérôme depuis 50 ans et était très estimé de ses concitoyens. Son départ cause de vifs regrets. Nous lui souhaitons succès sur sa nouvelle ferme, à Québec.

VA ET VIENT

—Madame Dydimé Néron et sa fille Marguerite, étaient de passage à Roberval pour affaires importantes.

—M. Lorenzo Boivin, était de passage à Jonquière dimanche dernier.

—M. et Mme Gérard Ville-neuve, de Dolbeau, étaient en visite chez leurs parents de St-Jérôme et se sont rendus à Chicoutimi.

—Mlle Anna-Marie Dufour était de passage à Chicoutimi, où elle a visité sa sœur hospitalisée à l'Hôtel-Dieu.

BAZAR

Ces jours derniers a eu lieu à St-Jérôme, un Bazar au profit des œuvres sociales. On a remporté un brillant succès. Le radio mis en vente à ce bazar a été gagné par Mlle Stella Noël. Nos félicitations.

Vraiment...

Un journal de Washington publie une spirituelle caricature dans laquelle les contrôleurs de

guerre déclarent à Jean Public: "De quoi as-tu à te plaindre, dit l'un, n'ai-je pas contrôlé les prix au point de circonvenir l'inflation? De quoi te lamentes-tu, reprend l'autre, n'ai-je pas poussé la production pour le civil à un point inespéré? Que veux-tu donc encore, reprend un troisième commissaire, est-ce que je ne mets pas déjà pour toi, sur le marché, jusqu'à des objets de luxe, que désires-tu de plus?" Seulement des chemises, rétorque alors Jean Public habillé d'un simple tonneau.

Quel est le pourcentage des profits réalisés par l'industrie, en général? 11% du public vous répondra: de 11% à 24% de profit. 17% des gens vous affirmeront: de 25 à 40%. Et 25% ou le quart du monde opinera: au-dessus de 40%. La vérité est tout autre. Des statistiques officielles, autorisées, établissent que l'industrie en général, dans l'Amérique du Nord, de 1935 à 1944, n'a pu réaliser que 5.6% soit juste un peu plus que cinq pour cent et demi.

"Saturday Night" estime qu'on exagère, en certains milieux, l'importance de la poussée communiste au Canada. Mais il admet qu'il peut se trouver des communistes dans les universités du pays et, à un degré beaucoup moindre, dans les rangs de la C.C.F. Pourtant, le communisme, dans l'opinion même des communistes attitrés, reconnus, est le système par quoi l'Etat possède tout le capital producteur et distribue le revenu national suivant les besoins du contribuable et non suivant ce que la contribuable fournit, apporte à la communauté. Les gens qui croient à cette doctrine croient ipso facto au communisme. Ils sont communistes sans être des membres réguliers du Parti. Comme M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, beaucoup de Canadiens sont des communistes qui s'ignorent.

Le prix des autos usagées, qui avait baissé de janvier à la fin de mars en vue de l'arrivée, qu'on croyait prochaine, des voitures '46, grimpe étonnamment depuis quelques jours et pour cause, pour deux causes même. D'abord, les autos neuves mettent du temps à faire leur apparition chez le distributeur local qui fait patienter du mieux qu'il peut les centaines d'acheteurs sûrs qui ont "signé". Ensuite et surtout, les beaux jours ont redonné la fièvre de la route à beaucoup de gens qui avaient, cet hiver, vendu leurs bagnoles. On fait alors son deuil d'un auto neuf et on se cherche une voiture usagée.

Aussi une voiture '41, qui aurait rapporté \$700 en mars, trouve-t-elle preneur actuellement à \$1,000. La loi basique de l'offre et de la demande provoquera toujours des fluctuations défiant les contrôles.

La coupe du bois en forêt manque grandement de travailleurs depuis quelque cinq ans et c'est une carence lamentable. En effet, l'industrie forestière est basique. N'importe-t-elle pas les usines de pulpe et de papier ainsi que les scieries productrices du bois de construction si en demande actuellement dans un monde affligé d'une crise aiguë du logis? Dans la seule région de Chicoutimi, on manque de cinq mille bûcherons. C'est l'industrie la plus infirmée par la rareté de la main d'œuvre et c'est plutôt étonnant. En effet, le travail de la forêt offre des salaires fort hauts tout en étant moins dur que beaucoup d'autres tâches dans les industries lourdes. Le travailleur en forêt qui produit à la pièce est son propre maître. Il n'a pas besoin d'un long apprentissage et il bénéficie du grand air vivifiant. La vie de chantier est autrement belle qu'autrefois. Le "camp" de jadis est quasi devenu un hôtel. Le lit y est confortable et la cuisine aussi fine que copieuse. On s'y divertit à merveille en soirée et les mornes dimanches du chantier sont choses du passé. L'auto-neige et l'autobus mettent le travailleur en forêt bien à portée de sa famille avec laquelle il peut communiquer par la poste quotidienne, voire par le téléphone. La forêt qué-

Nous pouvons vous aider dans vos peinturages...



Embellissons le Canada
PEINTURE
NETTOYEZ
CULTIVEZ
DES FLEURS



Votre vendeur de peinture MARTIN-SENOUR se fera un plaisir de vous aider dans vos peinturages. C'est un homme d'expérience, qui s'y connaît à fond en matière de peinture. C'est pourquoi il recommande les peintures, vernis et émaux de haute qualité MARTIN-SENOUR.

Les peintures MARTIN-SENOUR sont faites de matières premières de qualité, ce qui leur permet de résister remarquablement à l'usure et aux intempéries. Elles sont de plus très durables et peu coûteuses.

Si vous vous proposez de peindre l'extérieur de votre maison, de rénover votre salon ou de rafraîchir quelques chaises de cuisine, votre vendeur MARTIN-SENOUR mettra à votre disposition une peinture qui vous donnera valeur et satisfaction pour votre argent. Avant de peindre, consultez votre vendeur MARTIN-SENOUR.

VOUS SEREZ SATISFAIT SI VOUS EMPLOYEZ—

**PEINTURE 100% PURE VERNIS ÉMAUX
MARTIN-SENOUR**

Vendus par...

ARMAND GUAY, Roberval, P. Qué.
J. TETU & FILS, St-Félicien, P. Qué.

bénoise demande des bras. C'est un cas d'extrême urgence, qui s'impose à la bonne volonté de tous.

JOURNÉES

LACORDAIRE

A ST-JOSEPH D'ALMA ET ST-COEUR DE MARIE

Dimanche 5 MAI prochain.

ST-COEUR-DE-MARIE

Samedi 4 mai, à 11 heures du soir, heure sainte prêchée, suivie de messe et communion.

A SAINT-JOSEPH D'ALMA

Dimanche 5 mai, à 9 heures, messe spéciale pour tous les Lacordaires.

A 1 heure de l'après-midi, départ d'Alma pour St-Cœur de Marie.

A SAINT-COEUR-DE-MARIE, dimanche 5 mai.

A 1 heure et demie, assemblée plénière suivie d'études spéciales sur sujets Lacordaire.

Invités d'honneur: Son Excellence Monseigneur Georges Melançon, évêque de Chicoutimi; M. Roger Ellyson, secrétaire Général du Centre Canadien.

M. L. Robin, aumônier diocésain, le Révérend Père Ubald Villeneuve, aumônier général; M. Henri Tremblay, curé de Ste-Jeanne d'Arc, aumônier régional, M. le chanoine Ludger Gauthier, curé de St-Joseph d'Alma, M. Ludger Gauthier, curé de St-Cœur-de-Marie, MM. Gustave Claveau et Charles Vé-

zina, délégués diocésains, M. Camille Lavoie, président du cercle Lacordaire de St-Joseph d'Alma, Albert Pelletier, président régional, Lac St-Jean est.

Dimanche soir, à St-Joseph d'Alma, même programme, c'est pour 8 heures.

Appel spécial aux membres actifs Lacordaire et Jeanne d'Arc des régions Lac St-Jean, Roberval et de Chicoutimi. Cette invitation compte même pour ceux ou celles qui ne sont pas Lacordaire ou Jeanne d'Arc.

Que chaque cercle se fasse un devoir de se faire représenter et de s'enregistrer à l'endroit qui leur sera désigné.

ATTENTION SPECIALE

Samedi, 4 mai, à 11 heures du soir, à St-Cœur-de-Marie, heure sainte prêchée, suivie de messe et communions.

Ce programme est à l'heure avancée.

L'Organisateur Régional.

REPARATION DE RADIATEURS

RADIATEURS RÉPARÉS, NETTOYÉS
OU REFAITS À NEUFS.

SOUDURE AUTOGENE

Confiez vos réparations à un expert

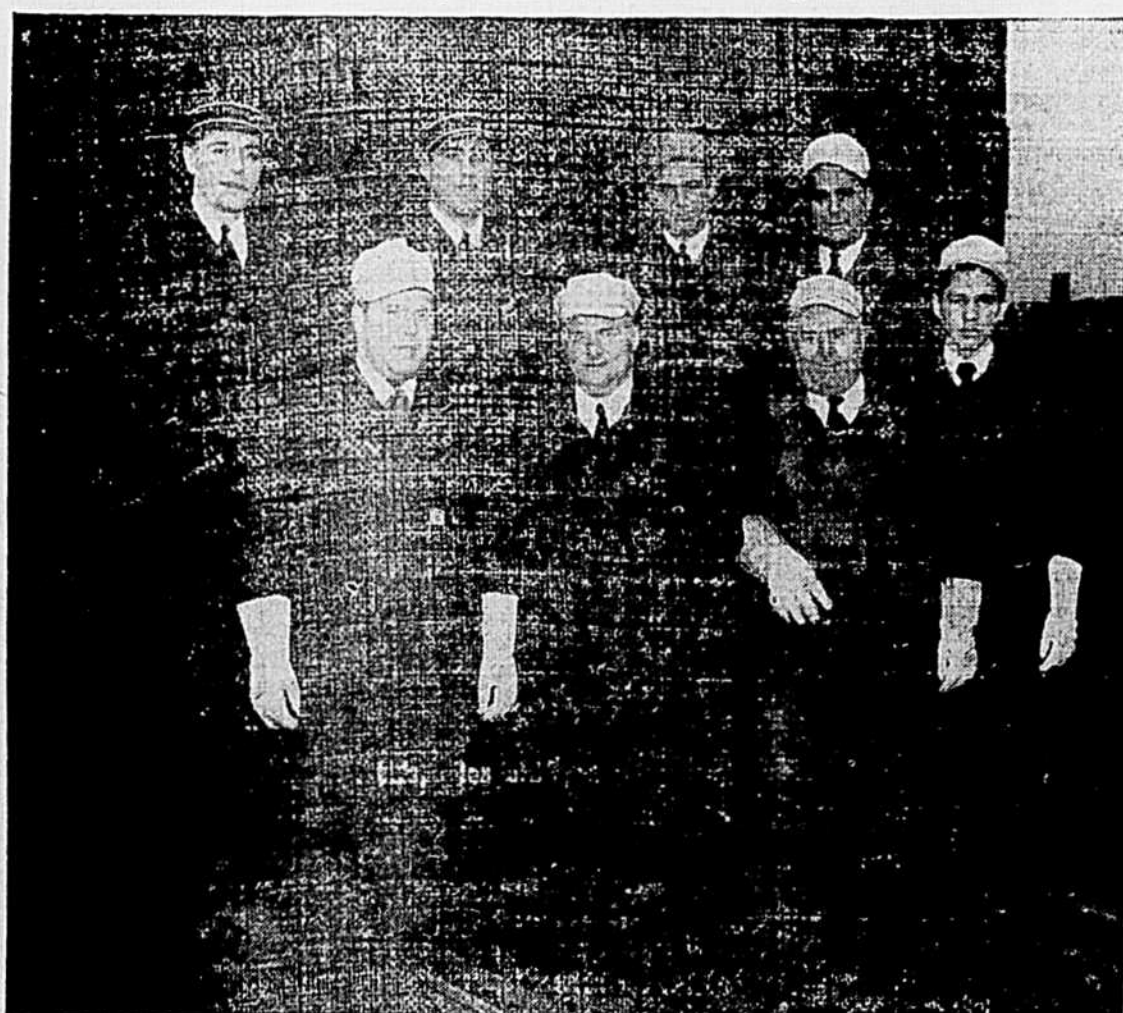
Laurent Trottier

Naudville

Tél. 261

St-Joseph d'Alma

Le père et ses sept fils au Pacifique Canadien



FAIT probablement unique dans les annales des chemins de fer au Canada, un mécanicien et ses sept fils sont tous à l'emploi du Pacifique Canadien et tous sur la même division, celle des Laurentides, entre Montréal et Mont-Laurier. Cette extraordinaire famille de cheminots est celle du mécanicien de locomotive Ernest Légaré, de Montréal, un beau type de Canadien français qui est à l'emploi du C.P.R. depuis 1907 et qui, encore aujourd'hui, à l'âge de 61 ans, alerte et plein de santé, conduit vaillamment sa locomotive sur la ligne du Nord. Il a la rare satisfaction de voir autour de lui, dans le même service, ses sept fils, tous de robustes gaillards qui lui font honneur. Deux sont serre-freins et les cinq autres chauffeurs et mécaniciens. Bien plus, sept des frères de M.

Ernest Légaré travaillent encore ou ont déjà travaillé au C.P.R. Deux sont à leur retraite et deux sont décédés. Tous ont eu de nombreux enfants dont plusieurs sont à l'emploi de la compagnie. Tout compte fait, la famille Légaré compte une cinquantaine de représentants au Pacifique Canadien, ce qui constitue un record unique. La photo ci-dessus fait voir les membres de la famille Ernest Légaré. Première rangée, de gauche à droite, Gérard, chauffeur; Roméo, mécanicien; Ernest, la tête, mécanicien; et le cadet de la famille, Fernand, chauffeur. Deuxième rangée, même ordre, Édouard, serre-freins; Roland, serre-freins; Marcel, mécanicien; et Roger, mécanicien. (Photo C.P.R.)

COUPONS DE RATIONNEMENT VALABLES,

JEUDI, LE 3 MAI 1946.

SUCRE: Coupons Nos. S-1, S-2, S-3, S-4, S-5, S-6, S-7;

CONSERVES: Coupons Nos

S-8 à S-12;

BEURRE: Coupons R-1 à R-17 inclusivement;

VIANDE: Coupons M-29, à M-35 inclusivement.

Tous les coupons ci-haut

mentionnés sont valables jus-

qu'à ce qu'on les déclare officiel-

lement non-valables.

TAXI

MERVÉ HARVEY

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Corbillard-Automobile

Service d'Ambulance

3 Corbillards-Voitures

Service d'Embaumeur diplômé

Fournitures de Chambre mortuaire et Cercueils

Service Jour et Nuit

Téléphone 230

Roberval, P. Q.

Marchandises Sèches

Fourrure en général

EN GROS SEULEMENT

Maurice Bourassa

75-79, Blvd. Charest,

Tél. 35702

QUEBEC.

Louis Vézina

CONTRACTEUR-PEINTRE

Dépositaire des peintures-Vernis-Emaux

"THORP-HAMBROCK and NARVO"

Satisfaction garantie — Prix raisonnables

Casé Postale 22

ST-PRIME, Cté Roberval

En cas de maladie chez vos animaux, appelez:

Dr CAMILLE JULIEN

MEDICIN VETERINAIRE

ST-FELICIE, P. Q.

Ou consultez la liste de ses produits d'usage quotidien

en vente dans les Coopératives Agricoles du comté.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

MANUFACTURIERS DE PORTES et CHASSIS

Propriétaires de Moulins à scie

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES

LATTES, BARDEAUX, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement

Rue Paradis,

ROBERVAL, Qué.

Protestation contre le retard de deux ans dans l'affaire de Montréal Power

Le choix de l'un des arbitres est considéré injuste

On prétend que d'ici un règlement les revenus appartiennent à la compagnie

Une résolution votée au cours de la récente assemblée annuelle de la Montreal Light Heat and Power Consolidated exprime une vigoureuse protestation contre l'injustice et la partialité scandaleuses et intolérables dont on a fait preuve jusqu'ici dans l'expropriation de biens de la Montreal Light Heat and Power. Elle réclame en même temps que l'on prenne immédiatement des mesures pour alléger le fardeau de la loi qui a de fait confisqué le revenu provenant des biens expropriés et qui laisse entrevoir une quasi-confiscation d'une partie du capital.

On s'est demandé si le Gouvernement n'avait pas violé les dispositions du Code civil en s'emparant des biens de la Compagnie avant d'effectuer une compensation proportionnelle, de même qu'en s'appropriant les revenus de la Compagnie s'élevant à plus de 30 millions de dollars au cours des deux dernières années. La Commission a fait servir cet argent à toutes fins sauf à effectuer des versements aux actionnaires.

En exprimant le vote de confiance à l'adresse des administrateurs pour leurs bons offices, monsieur H. Gault exposa que ces hauts fonctionnaires, dignes de confiance, étaient des hommes de grande compétence qui, au prix de lourds sacrifices personnels, ont consacré beaucoup de leur temps précieux à surveiller le mieux possible les intérêts de 29,000 actionnaires; des hommes qui ont fait presque plus que tout autre organisme pour faire de Montréal la métropole du Canada.

Au cours de l'assemblée, on souleva le point que les actionnaires n'étaient pas une poignée de millionnaires. Les cinq sixièmes des 29,000 actionnaires sont des détenteurs de 100 actions ou moins, et 10,000 d'entre eux détiennent chacun 10 actions ou moins, dont la plupart avaient acheté leurs actions à raison de \$50 chacune, en vertu du système d'achat mis à la disposition des clients il y a quelques années. Des œuvres de charité, des fabriques et autres institutions détiennent des actions et ont été privées depuis deux ans d'une source de revenu sur laquelle elles avaient droit de compter.

La résolution fut proposée par Marcel Pinsonnault fils; il déclara parler en son nom et au nom des membres de sa famille, représentants d'une partie importante du capital-actions de la Compagnie. "Parlant en tant que Canadien français, dit M. Pinsonnault, je suis fier du rôle que nous avons joué dans le progrès du Canada et de la réputation que nous a valu jusqu'ici la constance de nos principes économiques et notre saine philosophie à l'égard des droits de la propriété privée, mais je suis embarrassé de constater que le Gouvernement de ma province se désintéresse plus d'un groupe important de citoyens comme celui des actionnaires de la Montreal Light Heat and Power Consolidated que ne l'a fait un Gouvernement reconnu comme socialiste en Grande-Bretagne.

POUVOIR DE GAIN ELEVE

Plusieurs problèmes importants furent soulevés au cours des délibérations. Un de ces problèmes fut l'opportunité de nommer monsieur L.-E. Potvin, Président de la Commission hydro-électrique de Québec, comme un des arbitres désignés pour fixer le montant de l'indemnité à être versée par le Gouvernement en compensation des biens de la Compagnie. M. John S. Norris, Président déclara qu'en considérant les gains réalisés par la Compagnie dans le passé, si on avait laissé à cette dernière la possession de ses biens elle aurait pu continuer indéfiniment de verser le dividende de \$1.50 par action par année que les actionnaires avaient reçu pendant une période ininterrompue de 14 ans avant l'expropriation et qu'une telle preuve du pouvoir de gain des biens de la Compagnie était l'argument le plus convaincant pour établir la valeur de ces biens.

D'après le bilan soumis à l'assemblée, l'actif de la Compagnie s'élevait à \$249,645,335 et le passif à \$86,733,056, soit un excédent pour les actionnaires de \$162,912,279, sans tenir compte du pouvoir de gain des biens de la Compagnie dont s'est emparé le Gouvernement et qu'on évalue à \$4.25 par action par année, en se basant sur les rapports de revenu soumis par la Commission et par la Compagnie pour l'année 1945.

M. George Campbell, C. R., un autre actionnaire, a maintenu qu'en vertu du Code civil, la propriété d'un bien, meuble ou immeuble, donne droit à la possession de tout ce que ce bien produit et que, par conséquent, les actionnaires ont droit au pouvoir de gain de leur propriété jusqu'à ce qu'une compensation leur ait été versée; cette compensation doit être telle que le propriétaire d'un tel bien soit relativement dans la même situation financière qu'avant que ce bien ait été exproprié.

Plusieurs actionnaires ont parlé des méthodes adoptées par le Gouvernement travailliste britannique dans l'acquisition du capital de la Banque d'Angleterre et des mines de charbon, méthodes faisant contraste avec celles adoptées par le Gouvernement de Québec. On a fait remarquer qu'on avait garanti aux actionnaires de la Banque d'Angleterre de recevoir le dividende de 12 pour cent qui leur avait été versé pendant plusieurs années, alors qu'en vertu de la loi qui nationalisait l'industrie de la houille, le Gouvernement britannique avait prévu le paiement d'une compensation basée sur le principe vieux comme le monde que le prix doit être celui que peut payer un acheteur libre d'un vendeur libre et que, pendant la détermination de l'indemnité payable aux propriétaires des mines, les propriétaires devaient recevoir pendant au moins deux ans, un reve-

nu intérimaire basé sur la valeur du revenu antérieur de leurs propriétés.

LA NOMINATION DE M. POTVIN VIVEMENT DISCUTÉE

Messieurs Pinsonnault et Campbell exprimèrent leur opposition à la nomination de M. Potvin comme un des trois arbitres. M. Pinsonnault déclara que, tout en reconnaissant l'absolue intégrité de M. Potvin, il n'est juste ni pour lui ni pour les actionnaires de la Compagnie qu'il soit appelé à juger de la valeur d'une offre que ferait la Commission dont il est le président, alors qu'il serait dans une certaine mesure l'auteur de cette offre. M. Campbell déclara que c'était un principe élémentaire que personne n'est bon juge dans sa propre cause. "Il peut n'avoir aucun intérêt personnel, mais comment peut-il prétendre être désintéressé lorsqu'il est le chef de la commission qui possède maintenant nos biens?" demanda-t-il. "Un arbitre remplit une fonction quasi judiciaire et il importe qu'il soit impartial. M. Potvin peut-il se croire désintéressé alors qu'il a été pendant deux ans le chef de la commission des biens expropriés—il s'agit dans ce cas d'un acheteur fixant son propre prix et l'imposant à un vendeur qui n'est pas libre, parce que tout ce qu'on lui demande de faire est de persuader l'un des deux autres arbitres de son point de vue—quelle chance y a-t-il d'obtenir ainsi une décision impartiale?"

M. Norris déclara alors que l'opportunité de nommer le président de la commission pour agir en qualité d'arbitre serait soumise au contentieux qui étudierait quelles mesures l'on pourrait prendre.

On souleva au cours de l'assemblée la question de la controverse entre la Commission hydro-électrique de Québec et la Montreal Trust Company à titres de fiduciaires pour le compte des détenteurs des obligations de la Beauharnois Light Heat & Power Company, à savoir si ces obligations devaient être remboursées avant échéance. M. Norris dit que l'actif de la Montreal Light Heat & Power Consolidated comprenait \$12,000,000 d'effets de commerce à 5 pour cent, dont l'intérêt constitue une des principales sources du dividende réduit actuel de 50c par action. L'Hydro a tenté de payer ces effets avant échéance et de donner instructions à la compagnie de fiduciaire d'affecter les sommes ainsi obtenues au remboursement des obligations de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, alors que, de par la loi, la Commission était responsable du paiement de ces obligations. La Compagnie n'a pas voulu donner son consentement à une telle mesure et le Gouvernement a présenté à la session le Bill 39 dont le seul but était de légaliser cette mesure arbitraire et in-

La résolution de M. Pinsonnault se terminait comme suit:

"Il est donc résolu que cette assemblée des actionnaires autorise et demande au Président et aux administrateurs de la Compagnie d'adresser une copie de cette résolution et de son préambule au Premier ministre et à chaque membre de l'Assemblée législative et du Conseil législatif pour protester vigoureusement contre l'injustice et la partialité scandaleuses et intolérables dont on a fait preuve jusqu'ici dans l'expropriation de nos biens, et réclamer avec insistance qu'on prenne immédiatement des mesures pour alléger le fardeau que nous impose la loi qui a de fait confisqué le revenu que nous recevions de nos propriétés et qui nous menace d'une quasi-confiscation d'une forte partie de notre capital."

justifiable de la Commission.

M. Norris a dit aux actionnaires que le Premier ministre avait justifié le projet de loi par un prétendu engagement pris par une lettre écrite en avril 1940 consentant au paiement avant échéance de ces effets, mais M. Norris déclara que cet engagement était soumis à la condition que la Compagnie ait directement ou indirectement le contrôle de la Beauharnois au moment du paiement avant échéance. Il a écrit au Premier ministre pour lui souligner ces faits, mais n'a reçu de lui aucune réponse.

M. Campbell critiqua le Gouvernement d'avoir présenté ce projet de loi, déclarant que les Cours de la Province avaient été instituées pour trancher les controverses s'élevant entre les parties intéressées quant au sens d'un document. "Est-il juste, demanda-t-il, de soumettre un projet de loi "ex-post-facto" pour prendre la place des Cours?" "Je considère qu'il est malhonnête en principe de soumettre un projet de loi pour faire face à une situation particulière dans laquelle le Gouvernement ou les personnes désignées par lui sont des parties particulièrement intéressées et de priver l'autre partie de son droit d'avoir accès aux Cours et à un tribunal impartial".

UNE PERTE POUR LA PROVINCE

Monsieur A. L. Caron, en appuyant la résolution, exprima son orgueil pour ce que la Montreal Light Heat & Power Consolidated avait accompli et cita un rapport du secrétaire d'une importante compagnie d'électricité des Etats-Unis qui avait visité les centrales de la Compagnie et avait déclaré qu'elles constituaient "l'une des entreprises de service public la mieux organisée de toute l'Amérique du Nord". M. Caron précisa que les lenteurs du début de l'opération de l'expropriation avaient découragé un grand nombre d'actionnaires qui avaient besoin du revenu qu'ils retireraient de ces actions et les avaient obligé à sacrifier leurs actions à bas prix. Il affirma que le Gouvernement n'avait reçu aucun mandat pour poursuivre cette expropriation qui a déjà causé un tort immense à la Province, car il connaît d'importantes industries qui projettent de venir s'établir dans la Province et qui iraient maintenant établir leurs usines en Ontario. Cela représenterait une perte de plusieurs millions de dollars pour la Province.

M. Caron déclara que si le Gouvernement avait exproprié la Montreal Light Heat & Power Consolidated et avait suspendu depuis deux ans tout versement de capital ou de revenu aux actionnaires, cela ne dépendait pas du fait que la Compagnie était mal administrée, car elle était un des plus grands succès industriels du Canada, succès réalisé par des hommes d'une grande compétence technique et administrative reconnue. "Lorsque le Gouvernement se chargea du commerce des boissons dans cette province, ce ne fut pas un grand bienfait pour la Province—nous ne payons pas la boisson meilleur marché aujourd'hui qu'auparavant, fit-il remarquer."

Donald Deacon, de Toronto, rapprouva les méthodes adoptées dans les procédures d'expropriation par le Gouvernement; elles nuisent à la réputation de la Province qui a érigé les meilleures entreprises industrielles du Canada parce que le peuple avait confiance en ceux qui étaient à la tête de ces institutions et avait placé de fortes sommes dans le développement des ressources naturelles du Québec. Il exhorta le Gouvernement à changer sa politique actuelle et à préparer, à brève échéance, un juste règlement pour les actionnaires.

Pierre Beullac, C.R., recommanda que les actionnaires présentent un front uni et prennent des mesures énergiques afin d'obtenir quelque assistance.



Qu'il est bon

de voyager de nouveau par chemin de fer!

Etes-vous monté récemment dans un train du Canadien National? Sinon, une agréable surprise vous attend. A mesure que notre matériel roulant est remis au service des civils, l'encombrement diminue et l'on éprouve, comme autrefois, du plaisir à voyager. Vous êtes invité à constater, cet été, comme il est bon de voyager par chemin de fer.

VOUS PROJETEZ UN VOYAGE?

L'agrément d'un voyage par le Canadien National commence avant même que vous soyez dans le train. Nos agents se font un plaisir d'arrêter avec vous votre itinéraire et de vous donner tous les renseignements désirés. Vous garderez le meilleur souvenir de vos voyages d'affaires ou de vos vacances, si vous consultez d'abord le Canadien National.



CANADIEN NATIONAL
SERT TOUT LE CANADA

NOUS SOMMES UN

Peuple Modéré

★ ★ ★

LE CANADA, par sa régie efficace des prix en temps de guerre, s'est posé en exemple au monde entier. Cette magnifique réalisation eût été impossible si le peuple canadien n'avait cordialement appuyé les mesures de son gouvernement contre l'inflation. En persistant aujourd'hui dans cette heureuse voie, en modérant nos plaisirs, en évitant les dépenses futiles, nous continuerons de favoriser nos intérêts et ceux de la nation.

Consacrons d'abord notre argent et notre labeur aux véritables nécessités de la vie. Présentement, les dépenses superflues ne peuvent que hausser les prix des articles restés rares et dévaluer notre richesse individuelle et nationale.

Après avoir longtemps recommandé la modération, la Maison Seagram conseille aujourd'hui le maintien de cette prudente attitude.

Que notre modération en tout soit le gage d'une prospérité durable!



LA MAISON SEAGRAM

Les hommes qui pensent à demain observent aujourd'hui la modération!

43ème Anniv. Ville de Roberval

Suite de la 1ère page

l'honneur du premier colon de Roberval.

Hommage au premier colon de Roberval, "telle est l'inscription que nous pouvons lire sur la plaque fixée sur le pied du mai en question.

Messieurs les Conseillers, il nous reste maintenant un devoir bien agréable à remplir. C'est celui d'offrir, au nom de la Ville de Roberval, à notre bon et si vaillant curé, nos remerciements les plus sincères pour tout le bien qu'il a déjà accompli depuis son arrivée parmi nous, l'assurance de notre parfaite soumission à ses enseignements et de notre entier dévouement à sa personne.

L'histoire dira que Roberval a toujours été privilégié sous le rapport de ses pasteurs, ce qui ne doit pas nous surprendre si l'on songe un instant que Roberval a pour patronne et protectrice Notre-Dame, la mère du Divin Crucifié.

Je ne puis terminer ces quelques remarques sans vous offrir quelques conseils pour l'avenir. Unissons-nous et marchons épaule à épaule dans le sentier de la paix, de la concorde et de la bonne entente. L'union fait la force, et la force, c'est la mère du progrès. N'ayez jamais peur à la table du conseil de donner votre opinion. Mais donnez-la toujours d'une manière courtoise, discutez froidement et sans animosité comme des hommes d'affaires sérieux les questions d'intérêt public qui vous seront soumises.

Dites-vous toujours que ceux qui ne partagent pas vos opinions sont dans leurs droits.

Ne soupçonnez jamais vos confrères du conseil de penser et d'agir par intérêt personnel. Vous êtes tous sous serment et mettons-nous une bonne fois dans l'idée qu'aucun conseiller ne peut sacrifier l'intérêt public à l'intérêt personnel sans fausser son serment. Je ne dis pas ces choses pour le conseil actuel, mais pour ceux qui nous remplaceront au mois de janvier prochain. Nos remplaçants auront de grandes choses à faire, et je leur souhaite tout l'accord et la bonne entente dont le conseil actuel a joui depuis que j'ai eu l'honneur d'être élu maire en janvier 1902.

Les travaux qui devront être faits aussitôt que possible sont:

- 10.—Des canaux d'égouts; c'est une chose indispensable qui aurait dû être faite en même temps que l'aqueduc.
- 20.—Le bornage des limites de la ville par un arpentier qualifié.
- 30.—Le bornage des rues existantes.
- 40.—Faire un plan de la Ville et du territoire annexé, borner les rues nouvelles à faire et s'assurer des terrains dont la Ville aura besoin plus tard pour faire des embellissements.
- 50.—Etudier la question de l'amélioration permanente des rues et des trottoirs existants et la résoudre dans l'affirmative aussitôt que possible.
- 60.—Le Conseil de ville aura à étudier sous peu une question très importante, celle de l'achat des propriétés de la Compagnie électrique de Roberval. La Compagnie trouve acheteur; mais avant de vendre, son contrat avec la corporation oblige à l'offrir à la Ville de Roberval pour le même prix. C'est une question des plus sérieuses et qu'il faudra étudier froidement.
- 70.—Il nous faut un marché public et une balance publique.
- 80.—Une station pour le service des incendies. Cette question a déjà été trop négligée.
- 90.—Un projet qui n'a jamais été étudié assez, c'est celui de la construction d'un édifice considérable, devant contenir une salle spacieuse pour les séances du conseil, un quartier pour le bureau de poste, un bureau pour le registraire, un bureau pour l'agent des terres de la Couronne, un bureau pour le percepteur du revenu que le gouvernement devra nous nommer aussitôt que possible et une grande salle pour le public. Je crois que ce projet se réalisera si nos deux députés veulent nous prêter leur concours. Unissons-nous donc, contribuables de la ville, marchons tous d'accord, la main dans la main, épaule à épaule, mettons des bons hommes au Conseil au mois de janvier prochain, des hommes qui pensent, qui réfléchissent, des hommes d'initiative, faisons des efforts constants pour attirer des industries et de la population nouvelle parmi nous.

Faisons de Roberval un centre industriel et commercial. La chose est réalisable puisque "A cœur vaillant rien d'impossible".

M. le maire fut vivement applaudi à plusieurs reprises. Il donna ensuite lecture de lettres et télégrammes d'excuses de madame B.-A. Scott et de M. le lieutenant B.-A. Scott, maire de Roberval, de M. Geo. Tanguay, député du Lac St-Jean, de M. J.-G. Scott, gérant du chemin de fer du Lac St-Jean, du Révérend M. Lizotte, ancien curé de N.-D.

reissiens, rendus au Lac St-Jean, on parlait de ce chemin depuis 25 ans.

Dès que l'honorable M. Chauveau fut arrivé au pouvoir, il nous dit: le chemin est une œuvre qui s'impose.

Il faut de toute nécessité que Québec établisse des communications avec le Lac Saint-Jean: Québec a besoin du Lac Saint-Jean, le Lac St-Jean a besoin de Québec. Les deux régions feront la prospérité mutuelle l'une de l'autre. C'est alors qu'on commença ce chemin, qui fut prolongé jusqu'à Saint-Jérôme, le ciel sait au milieu de combien de difficultés!

Plusieurs en ont profité; je me rappelle en particulier deux familles Perreault de la rivière Ticoouabé, MM. Albert et Napoléon Perreault, qui ont les premiers passé par ce chemin. En les voyant arriver à Québec, accompagnés de leurs femmes, je leur ai dit: vous êtes des braves.

Ils s'étaient rendus chez leurs parents à Saint-Norbert, et étaient indécis de revenir au Lac St-Jean. Au bout de huit jours, une des femmes trouvait qu'on avait hâte de se débarrasser d'eux. Repartons, m'écriait-elle. Nous avons fait notre promenade, si nos gens veulent nous voir à leur tour, qu'ils viennent au Lac St-Jean.

Le chemin de voiture a servi deux ans. Mais c'est lui qui est la vraie cause du chemin de fer. J'ai pris un extrême intérêt au chemin de fer: je lui ai donné tout l'aide dont j'ai été capable. J'ose me flatter que mon influence a été pour quelque chose dans le parachevement de l'entreprise.

J'applaudis de tout mon cœur aux éloges que M. le Maire a décernés à M. J.-G. Scott. Il a été d'une extrême impudence dans la construction de la voie ferrée. M. le Maire n'a rien dit de trop à son égard.

C'a été pour moi une grande satisfaction en 1887, lorsque le convoi du chemin de fer du Lac Saint-Jean a amené à Québec les produits du Lac Saint-Jean. J'étais un des organisateurs, avec M. Joly, de Lotbinière, et l'hon. M. Tarte.

En cela, j'avais reçu les concours intelligents de tous les habitants du Lac St-Jean.

Je me souviens encore de l'aide obtenue de M. Vallée, l'actif curé de Saint-Jérôme.

Nous pouvons dire, pour user d'un terme familier, que vous aviez d'un grand bout fait la barbe au reste de la province. Vos produits étaient de beaucoup les meilleurs: blé sans pareil, pois et avoine d'un poids extraordinaire. On parlait alors du cheval canadien. M. Elzéar Guay en avait amené un, de vraie race: pas gros, mais avec toutes les qualités d'un bon cheval canadien.

L'exposition de 1887 avait ouvert les yeux au reste de la province.

L'année suivante, M. le curé Labelle était mis à la tête du département de la colonisation de notre province; c'était un homme rendu au clergé en la personne du regretté M. Labelle.

Comme on le sait, sans le clergé l'œuvre de colonisation chez nous serait bien ralentie. Si le Canadien n'avait pas l'espoir de voir un prêtre s'implanter dans la nouvelle paroisse, il ne serait guère ardent à s'enfoncer dans la forêt.

A ce moment, l'église ayant sonné midi, M. Lesage a invité M. le curé à réciter l'angelus. Alors M. Paradis a prononcé les paroles du Regina Coeli.

Après cette prière récitée dévotement par toute l'assistance, M. Lesage reprit:

M. le curé, j'ai été enchanté, ce matin, que la personne qui devait prêcher se soit trouvée absente. Cela vous a donné l'occasion de prêcher vous-même. Vous n'étiez point préparé, et vous avez dit des choses que vous n'auriez pas dites, si vous l'aviez été. Vous avez parlé comme le digne curé de la nouvelle ville.

Je disais donc que 1887 peut être considéré comme l'avènement agricole du Lac St-Jean. On m'avait traité d'exagéré: le Lac Saint-Jean lui-même avait paru, et avait prouvé à tous l'exactitude de mes avancées, au-delà même de mes espérances.

Depuis 1888, époque où M. Labelle fut mis à la tête de la colonisation, j'ai cessé de m'occuper officiellement de colonisation.

Aujourd'hui, que le département des travaux publics a été joint à celui de la colonisation, je fais de temps en temps quelques incursions sur le terrain de la colonisation; je m'en occupe officieusement, sinon officiellement.

Quand je reviens à Roberval, j'y retrouve toujours la même race d'hommes forts: les enfants sont vaillants comme leurs pères, de vrais dignes fils de défricheurs.

Aujourd'hui, vous avez à cœur une nouvelle entreprise: le Trans-Canada.

Je crois au Trans-Canada. C'est une route que la Providence nous a ménagée; la route la plus directe entre le port de Québec et l'Ouest. Le Nord-Ouest se peuple de plus en plus. Voyons à faire la même chose dans la province de Québec. Peuplons le Nord de notre province. Nous sommes les aînés sur cette terre du Canada. Gardons-nous de nous laisser enlever nos droits d'aînésse. Mais j'ai déjà trop parlé. Il me reste à vous souhaiter toutes sortes de prospérités.

Rarement avons-nous vu un orateur intéressé à ce point. Pendant une heure environ, il nous tint sous le charme de sa parole. Le discours que nous publions n'est qu'un faible écho de celui de M. Lesage.

Cela nous a fait un singulier plaisir de voir M. Lesage donner l'exemple d'un bon catholique en priant M. le curé de nous réciter l'angelus. C'est une de ces vieilles coutumes, auxquelles nos pères ne manquaient jamais. S'ils se trouvaient en plein champ, à leurs travaux, dès le premier son de la cloche, ils interrompaient leurs travaux et récitaient dévotement les invocations de l'Eglise à la bienheureuse Vierge Marie. Cette coutume ne se conserve pas toujours assez fidèlement. Nous remercions M. Lesage de nous l'avoir rappelée dans une circonstance solennelle.

M. le Maire donna ensuite la parole au Révérend M. Paradis.

Mes bons paroissiens et messieurs les visiteurs, je ne saurais rien refuser à M. le Maire dans un jour comme aujourd'hui. Je remercie cordialement M. Lesage des bonnes paroles qu'il nous a adressées: il a parlé en maître. J'ai été très sensible aux éloges que M. le Maire a faits du révérend M. Lizotte, mon prédécesseur, et mon premier curé. Sans doute, Roberval doit quelque chose à ses citoyens, mais il doit surtout leur reconnaissance envers M. Lizotte. Toutes mes entreprises importantes lui doivent quelque chose. Il a pris une part active à la construction du chemin de fer du Lac St-Jean; c'est grâce à lui si les Ursulines sont venues s'établir à Roberval. Il a dû vaincre de grandes difficultés avant d'arriver à ce résultat. On voulait que les Ursulines allaient s'établir ailleurs. Grâce au zèle infatigable de M. Lizotte, ce monastère fut assuré à Roberval.

M. le maire est très flatteur pour moi, beaucoup plus que je ne le mérite. Je tâcherai de me rendre digne de ce qu'il a dit de moi.

M. le maire vous a tracé un programme qui s'impose: ce sont des améliorations qui tôt ou tard devront être réalisées.

A la messe ce matin, j'ai eu la pensée de vous comparer au petit Saint-Jean-Baptiste. Or le maire vous a fait donner un baptême solennel, très solennel. Il y a quinze jours nous n'aurions pu avoir un office aussi solennel. La Providence nous a permis d'acquiescer des ornements de première classe. Ces ornements, que je dois à votre générosité, ont servi à la première messe. Après une inauguration religieuse comme celle de ce matin, vous pouvez tout espérer, tout attendre. Le programme de M. le maire est fort chargé; mais avec l'aide de Dieu et de la Vierge immaculée, vous êtes sûr d'arriver. Du reste, vous avez un nom prédestiné: votre paroisse n'a pas en vain reçu le vocable de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. Ici, vous avez tout ce qu'il faut pour réussir.

Mais, messieurs, des quelques moments d'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

On présente ensuite les résolutions suivantes:

Roberval sous la protection de la Sainte-Vierge

Proposé par M. Téléphone Pilote, secondé par M. Théod. Bernier:

Que ce conseil désire que la première résolution qui soit inscrite dans ses archives en soit une pour enregistrer le fait que le premier acte civique de ce conseil a été de faire chanter un grand-messe ce jour pour nous mettre sous la protection de la Sainte-Vierge et pour remercier la divine Providence de tous les bienfaits qu'Elle nous a accordés jusqu'à ce jour et la prier de nous continuer sa toute puissante protection.

Armes, devise de Roberval

Proposé par Alph. Binet, secondé par Jos. Bilodeau:

Que le sceau de cette corporation soit composé des armes du Sieur de Roberval, premier vice-roi de la Nouvelle-France, surmontées d'une couronne de crânes, avec la devise de Jacques-Coeur:

"A cœur vaillant, rien d'impossible".

La description des armes de Roberval est comme suit:

D'argent, à la bande d'azur, semée de fleurs de lis d'or, surchargée d'une bande de gueules.

MAIRES ET CONSEILLERS DU VILLAGE DE ROBERVAL

5 octobre 1883.—Ont été élus conseillers Messieurs Israël Dumais, William-T. Donohue, Joseph Guay, Pierre Paradis, Alphonse Marcoux, Charles Potvin et Abel Ouellet.

9 octobre 1883.—Israël Dumais élu maire.

14 janvier 1884.—W.-T. Donohue et Abel Ouellet, réélus conseillers.

4 février 1884.—Israël Dumais réélu maire.

12 janvier 1885.—G.-L. Paradis et Téléphone Pilote, élus conseillers en remplacement de MM. Israël Dumais et Alphonse Marcoux.

2 février 1885.—W.-T.-A. Donohue, élu maire.

11 janvier 1886.—Arthur Du Tremblay, Louis Tremblay et Elzéar Donaldson, élus conseillers en remplacement de MM. Joseph Guay, Pierre Paradis et Charles Potvin.

1er février 1886.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

10 janvier 1887.—W.-T.-A. Donohue réélu en remplacement de lui-même et Michel Guay en remplacement de Abel Ouellet.

28 janvier 1887.—W.-T.-A. Donohue réélu maire.

9 janvier 1888.—G.-L. Paradis et Téléphone Pilote, élus conseillers en remplacement d'eux-mêmes.

9 janvier 1888.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

4 janvier 1889.—A.-G. Matte, élu en remplacement de M. Elzéar Donaldson, Louis Tremblay et Arthur Du Tremblay, en remplacement d'eux-mêmes.

4 février 1889.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

5 août 1889.—Thomas Fortin, cultivateur, élu en remplacement de G.-L. Paradis.

17 août 1889.—James Spence élu en remplacement de W.-T.-A. Donohue.

21 août 1889.—Téléphone Pilote élu maire.

13 janvier 1890.—Joseph Guay en remplacement de James Spence, et Michel Guay en remplacement de lui-même.

20 janvier 1890.—Eugène Gauthier élu en remplacement de Arthur Du Tremblay.

10 mars 1890.—Pierre Potvin, charbonnier élu en remplacement de C.-A. Matte.

2 février 1891.—Georges Audet et Honorius Auger élus en remplacement de Téléphone Pilote et Thomas Fortin.

14 décembre 1891.—Théodule Bernier élu conseiller.

2 janvier 1891.—Georges Audet, élu maire.

11 janvier 1892.—Joseph Juneau, Ladislav Otis et Thomas Du Tremblay élus en remplacement de Pierre Potvin, Louis Tremblay et Eugène Gauthier.

1er février 1892.—Georges Audet, réélu maire.

6 janvier 1893.—Georges Audet réélu maire.

24 août 1893.—L.-P. Bilodeau élu maire.

8 janvier 1894.—W.-Joseph Tremblay et Alfred Léveillé, élus en remplacement de Georges Audet et Théodule Bernier.

5 février 1894.—L.-P. Bilodeau élu maire.

14 janvier 1895.—Thomas Du Tremblay, L. E. Otis et Jos. Juneau, réélus conseillers.

13 janvier 1896.—Thérèse Potvin et Ephrem Brassard, élus en remplacement de Pierre Potvin et L.-P. Bilodeau.

3 février 1896.—L.-E. Otis élu maire.

11 janvier 1897.—Abel Ouellet et Théophile Bissonnette, élus en remplacement de W.-Jos. Tremblay et Alfred Léveillé.

20 janvier 1897.—L. E. Otis réélu maire.

10 janvier 1898.—Arthur Du Tremblay, Philippe Rinfret et Pamphile Allard, en remplacement de L.-E. Otis, Thomas Du Tremblay et Joseph Juneau.

2 novembre 1897.—Théodore Tremblay, élu en remplacement de Thérèse Potvin.

18 janvier 1898.—Arthur Du Tremblay, élu maire.

28 nov. 1898.—Antoine Bolduc élu en remplacement de P. Rinfret.

9 janvier 1899.—W.-Jos. Tremblay et J.-Ths Parent, élus en remplacement de Théodore Tremblay et Ephrem Brassard.

16 janvier 1899.—W.-Joseph Tremblay, élu maire.

16 janvier 1899.—Horace I. Dumais en remplacement de A. Du Tremblay.

2 mars 1899.—Israël Dumais en remplacement de Horace I. Dumais.

8 janvier 1900.—Théodule Bernier et Alphonse Binet élus en remplacement de Charles Lindsay et Abel Ouellet.

13 janvier 1900.—W.-Jos. Tremblay, réélu maire.

14 janvier 1901.—Philias Hamel et Joseph Bilodeau, en remplacement de Antoine Bolduc et Joseph Brassard, L. E. Otis, réélu.

21 janvier 1901.—W.-Jos. Tremblay réélu maire.

4 février 1901.—Alphonse Brassard élu en remplacement de L.-E. Otis.

13 janvier 1902.—Téléphone Pilote et Jules Constantin, élus en remplacement de William-Jos. Tremblay et Jean-Thomas Parent.

18 janvier 1902.—Théodule Bernier élu maire.

10 février 1902.—L.-P. Bilodeau, élu en remplacement de Philias Hamel.

21 février 1902.—L.-P. Bilodeau, élu maire.

12 janvier 1903.—Alphonse Binet et Théodule Bernier réélus conseillers.

19 janvier 1903.—L.-P. Bilodeau, réélu maire.

Secrétaires - Trésoriers du Village de Roberval

9 octobre 1883.—J.-C. Lindsay.

8 Avril 1890.—Jules Constantin.

7 août 1893.—Clovis Audet.

8 février 1897.—H.-I. Dumais.

8 septembre 1898.—G.-L. Paradis.

ORIGINE DE ROBERVAL

A Cœur Vaillant Rien d'impossible

Les premiers habitants de race blanche qui sont venus se fixer à Roberval y ont trouvé deux vieux résidents, mariés à des sauvagesses: M. Isaac Robertson, qui habitait une propriété dans l'Anse, où demeure aujourd'hui M. Auguste Gagnon et M. Joseph Shauback, qui demeurait sur la terre de M. Alexis Lévesque.

En 1885, à partir de la rivière Métabetchouan, on ne trouvait pas un seul arbre abattu. Ceux qui ont déjà traversé une forêt vierge savent quelle impression de solitude s'empare de l'âme, lorsqu'on se sent absolument seul, loin de tout secours humain, lorsqu'on sent qu'il faut compter sur soi-même et sur Dieu seul.

Telle était alors la paroisse de Roberval, lorsqu'en 1855 y arriva M. Thomas Jam (ou Gemme d'après les registres). C'était le premier homme de race blanche qui venait s'implanter comme colon au-delà de la rivière Métabetchouan, c'est lui qui abattit le premier arbre et qui bâtit la première cabane.

En l'année 1855 arrivèrent M. Célestin Boivin, plus connu sous le nom de Rock; M. Chrysthème Boivin et M. Prime Thibeault. Ils s'établirent auprès de la rivière Ouiaichouan.

En l'année 1856 arrivèrent aussi MM. Pierre Gagnon et Protais Guay.

En l'année 1857, nous vinrent MM. Irénée Tremblay, Hubert Villeneuve et Joseph Villeneuve.

En 1858, la colonie reçut les familles suivantes: MM. Jos. Fortin, Ambroise Jam et Gamelin Bouchard.

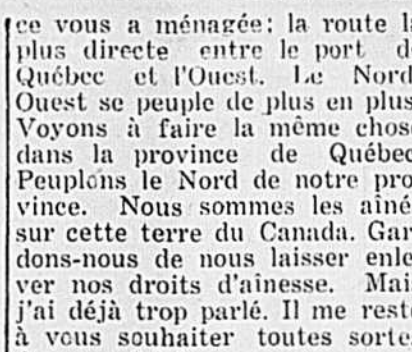
Parmi les autres chefs de famille qui sont arrivés dans les premiers temps, il faut citer MM. Octave Boivin, Charles Boivin, Jean Desbiens, Abraham Lapointe, Célestin Desbiens, Venant Brassard et Joseph Tremblay.

De tous ces colons, il n'y a de survivants que MM. Octave Boivin, Chs Boivin, Pierre Gagnon et Protais Guay.

M. Gagnon, qui demeure aujourd'hui à Chambord, est âgé de 90 ans et M. Protais Guay, encore à Roberval, a atteint l'âge de 84 ans.

M. Thomas Jam a établi le premier moulin à farine sur la rivière Ouiaichouaniche en 1857, à l'endroit même où se trouve celui de M. Arthur Du Tremblay.

Que l'on s'imagine les difficultés de transport, pas de voiture depuis le portage des Roches: il fallait transporter la meule (divisée en morceaux) en canots d'écorce, à travers le lac Kénogami et sur le lac Kénogamiche; en canots d'écorce sur la Belle Rivière; en canots d'écorce sur le lac Saint-Jean.



GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

nohue et Abel Ouellet, réélus conseillers.

4 février 1884.—Israël Dumais réélu maire.

12 janvier 1885.—G.-L. Paradis et Téléphone Pilote, élus conseillers en remplacement de MM. Israël Dumais et Alphonse Marcoux.

2 février 1885.—W.-T.-A. Donohue, élu maire.

11 janvier 1886.—Arthur Du Tremblay, Louis Tremblay et Elzéar Donaldson, élus conseillers en remplacement de MM. Joseph Guay, Pierre Paradis et Charles Potvin.

1er février 1886.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

10 janvier 1887.—W.-T.-A. Donohue réélu en remplacement de lui-même et Michel Guay en remplacement de Abel Ouellet.

28 janvier 1887.—W.-T.-A. Donohue réélu maire.

9 janvier 1888.—G.-L. Paradis et Téléphone Pilote, élus conseillers en remplacement d'eux-mêmes.

9 janvier 1888.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

4 janvier 1889.—A.-G. Matte, élu en remplacement de M. Elzéar Donaldson, Louis Tremblay et Arthur Du Tremblay, en remplacement d'eux-mêmes.

4 février 1889.—W.-T.-A. Donohue, réélu maire.

5 août 1889.—Thomas Fortin, cultivateur, élu en remplacement de G.-L. Paradis.

17 août 1889.—James Spence élu en remplacement de W.-T.-A. Donohue.

21 août 1889.—Téléphone Pilote élu maire.

13 janvier 1890.—Joseph Guay en remplacement de James Spence, et Michel Guay en remplacement de lui-même.

20 janvier 1890.—Eugène Gauthier élu en remplacement de Arthur Du Tremblay.

10 mars 1890.—Pierre Potvin, charbonnier élu en remplacement de C.-A. Matte.

2 février 1891.—Georges Audet et Honorius Auger élus en remplacement de Téléphone Pilote et Thomas Fortin.

14 décembre 1891.—Théodule Bernier élu conseiller.

2 janvier 1891.—Georges Audet, élu maire.

11 janvier 1892.—Joseph Juneau, Ladislav Otis et Thomas Du Tremblay élus en remplacement de Pierre Potvin, Louis Tremblay et Eugène Gauthier.

1er février 1892.—Georges Audet, réélu maire.

6 janvier 1893.—Georges Audet réélu maire.

24 août 1893.—L.-P. Bilodeau élu maire.

8 janvier 1894.—W.-Joseph Tremblay et Alfred Léveillé, élus en remplacement de Georges Audet et Théodule Bernier.

5 février 1894.—L.-P. Bilodeau élu maire.

14 janvier 1895.—Thomas Du Tremblay, L. E. Otis et Jos. Juneau, réélus conseillers.

13 janvier 1896.—Thérèse Potvin et Ephrem Brassard, élus en remplacement de Pierre Potvin et L.-P. Bilodeau.

3 février 1896.—L.-E. Otis élu maire.

11 janvier 1897.—Abel Ouellet et Théophile Bissonnette, élus en remplacement de W.-Jos. Tremblay et Alfred Léveillé.

20 janvier 1897.—L. E. Otis réélu maire.

10 janvier 1898.—Arthur Du Tremblay, Philippe Rinfret et Pamphile Allard, en remplacement de L.-E. Otis, Thomas Du Tremblay et Joseph Juneau.

2 novembre 1897.—Théodore Tremblay, élu en remplacement de Thérèse Potvin.

18 janvier 1898.—Arthur Du Tremblay, élu maire.

28 nov. 1898.—Antoine Bolduc élu en remplacement de P. Rinfret.

9 janvier 1899.—W.-Jos. Tremblay et J.-Ths Parent, élus en remplacement de Théodore Tremblay et Ephrem Brassard.

16 janvier 1899.—W.-Joseph Tremblay, élu maire.

16 janvier 1899.—Horace I. Dumais en remplacement de A. Du Tremblay.

2 mars 1899.—Israël Dumais en remplacement de Horace I. Dumais.

8 janvier 1900.—Théodule Bernier et Alphonse Binet élus en remplacement de Charles Lindsay et Abel Ouellet.

13 janvier 1900.—W.-Jos. Tremblay, réélu maire.

14 janvier 1901.—Philias

Un associé sur lequel vous pouvez compter
la **SUN LIFE OF CANADA**

Renseignez-vous sur la Police "JUBILAIRE" en consultant:
PASCAL VILLENEUVE, JR
AGENT
ROBERVAL, P. Q.
Rue Secté, — Tél. 350

EXPOSITION A ARVIDA

REGLEMENTS DE L'EXPOSITION DES ARTS ET METIERS D'ARVIDA.

Ouverture samedi, 11 mai. Centre de Récréation d'Arvida.

Il ne reste que deux semaines avant l'ouverture de la prochaine exposition des Arts et Métiers d'Arvida, qui comme on le sait aura lieu du 11 au 15 mai au Centre de Récréation d'Arvida. Toutes les personnes qui désirent exposer leurs travaux doivent les faire parvenir pour le 10 mai au plus tard. On pourra, soit porter soi-même les articles au Centre de Récréation ou les expédier, à ses propres frais, directement à Arvida. Les articles exposés seront assurés contre le feu et le vol, durant tout le temps que durera l'exposition, en autant que l'on aura déclaré la valeur au préalable. Les personnes désireuses de vendre leurs travaux pour-

ront le faire, pourvu qu'elles ne retirent les articles avant la fin de l'exposition. On pourra obtenir des informations au sujet de l'exposition en s'adressant ou en écrivant à M. R. Smith, secrétaire, Comité des Arts et Métiers, a/s Centre de Récréation, Arvida.

L'on trouvera ici-bas, la classification des exhibits ainsi que les règlements généraux de l'exposition.

CLASSIFICATION DES EXHIBITS

CATEGORIES

PHOTOGRAPHIE:

Portraits, Paysages, Natures mortes, coloriée, instantanés.

ARTS:

Peintures à l'huile ou à l'eau, fusains, à la plume, etc.

ARTS PLASTIQUES:

Moulage; Plâtre ou métaux, papier, sculpture, modelage, etc.

TRAVAUX A LA MAIN:

Tissage, tout métal ouvré broderie, tressage, etc.

TRAVAUX D'INTERIEUR:

Taxidermie, couture, art culinaire, décoration, etc.

MODELES:

Avions, maisons, bateaux.

wagons, autos, poupées, cerfs-volants, etc.

MECANIQUE et TECHNIQUE:

Divers.

COLLECTIONS:

Timbres, monnaie, albums souvenirs de guerre, découpages, etc.

EXHIBITS GROUPES:

Tels que cercles de Fermières ou autres.

EXHIBITS SCOLAIRES:

Toutes les écoles de la région. Travaux divers.

TRAVAUX D'ENFANTS:

Faits par des enfants âgés de moins de 16 ans.

REGLEMENTS GENERAUX DE L'EXPOSITION

1. Un exposant peut s'inscrire dans autant de sections qu'il le désire, mais une même personne ne peut exposer plus de trois exhibits dans une même section.

2. Pour qu'un travail soit susceptible d'être primé, il faut qu'il soit présenté par celui qui l'a fait.

3. Les professionnels locaux pourront exposer leurs travaux; mais ceux-ci n'entre-

ront pas en compétition.

4. La valeur de l'exhibit doit être déclarée.

5. Seul, un travail exécuté au cours des trois dernières années peut être primé, mais tout autre travail peut être exposé.

6. Aucun exhibit ne pourra être demandé ou retiré à partir du moment où l'exposition sera ouverte au public.

7. Les travaux d'enfants seront exposés et jugés séparément.

8. Lorsqu'il y aura quatre exhibits du même genre, trois prix (Certificats de Mérite) seront décernés: pour trois exhibits, deux prix; pour deux, un seul prix.

9. Un quatrième prix, ou Certificat de Mention Honorable, sera donné dans certains cas où il sera mérité.

10. Un participant pourra vendre son travail, mais ne pourra le retirer avant la fin de l'exposition.

POUR LES VETERAUX

Le Département d'Etablissement agricole des Vétérans en pleine activité.

M. Stéphane Boily, Surintendant provincial du Département d'Etablissement agricole des Vétérans, nous annonce que le stage de formation de son département a maintenant été dépassé, et que son service possè-

de actuellement le personnel nécessaire à l'établissement d'un grand nombre de vétérans. Au cours des derniers mois, l'on a recruté des techniciens agricoles dont la fonction est de conseiller le département en tout ce qui a trait à l'agriculture et d'aider les anciens combattants à retirer le plus possible de leurs fermes.

A mesure que les militaires sont licenciés, les activités augmentent au Département d'Etablissement agricole; les vétérans lui confient leurs projets de s'établir sur une ferme, sur une petite propriété, ou de s'adonner à la pêche commerciale.

Les avantages dont peuvent bénéficier les vétérans qualifiés en vertu de la loi agricole sont nombreux et durables, en ce qu'ils fournissent aux sujets sérieux l'opportunité de s'assurer un gagne-pain et de se faire un chez-soi en permanence. Les portes sont ouvertes à tous ceux qui possèdent les aptitudes voulues, pour chaque projet de la Loi agricole; tout militaire qui désire s'établir sur une ferme, s'il a un emploi permanent ou si sa profession est la pêche commerciale, est le bienvenu aux bureaux du Département.

Les vétérans ont le privilège de choisir eux-mêmes le site de leur établissement, et l'emplacement qu'ils auront choisi leur sera accordé s'il est approuvé par les officiers du Service.

Les jeunes gens qui ont été enrôlés en vertu de la Loi Nationale de Mobilisation des Res-

Un marché d'oeufs assuré durant la vie de vos poussins 1946

ASSURANCE DU MARCHÉ

Dès maintenant vous pouvez projeter et voyez un marché d'oeufs assuré et avantageux durant au moins un an et demi - la vie normale de vos poussins de vos poussins de 1946. Le "hasard" a justement été tiré de l'aviculture.

Il n'y a aucune raison de supposer que les Canadiens diminueront énormément leur consommation d'oeufs - laquelle est élevée, il y a aussi le contrat avec la Grande-Bretagne qui est établi non seulement pour 1946, mais pour 1947 - pourvoyant un prix de plancher pour tout surplus d'oeufs que nous produirons probablement. Les besoins britanniques pour 1948 seront annoncés avant la fin de 1947. Le demande pour la chair de la volaille - au pays et à l'étranger est considérable.

ASSURANCE AVEC LES POUSSINS BRAY

On élève les poussins Bray pour qu'ils soient vigoureux, frugaux, de croissance rapide et de développement vite - les qualités que vous devriez obtenir des poussins de mai se sont de les avoir élevés et à la ponte pour l'avantageuse saison d'automne et d'hiver. Si vous reteniez votre commande de poussins pour 1946 - ou si vous avez besoin d'autres poussins pour remplacer les pertes d'été et la sélection d'automne - Placez votre commande maintenant. - Vous pouvez être assuré du marché. Vous pouvez être assuré des Poussins Bray.

FRED W. BRAY, LIMITED

120 JOHN ST. N. — HAMILTON, ONT.

REPRESENTANTS

J.-U. ST-PIERRE, Chambord — Henri PLOURDE, St-Prime

J.-A. BLOUIN, Dolbeau

sources et qui ont servi au moins 365 jours avec solde au Canada ou outremer sont aussi éligibles en vertu de la Loi agricole des Vétérans.

Voici la liste complète des bureaux du Service d'Etablissement agricole. Les vétérans intéressés feraient bien d'écrire ou de se présenter à l'un de ces bureaux.

1.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 19, Immeuble Olivier, Sherbrooke, P. Q.

2.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, Gaspé, P. Q.

3.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 88, rue Wellington, Hull, P. Q.

4.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 88, rue Wellington, Hull, P. Q.

5.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 88, rue Wellington, Hull, P. Q.

Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 15, Blvd des Capucins, Québec, P. Q.

3.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 19, Immeuble Olivier, Sherbrooke, P. Q.

4.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, Gaspé, P. Q.

5.—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 88, rue Wellington, Hull, P. Q.

Cartes Professionnelles

Docteur FERNAND LEMELIN

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne à La Miséricorde

et résident de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

BUREAU: En face du Château Roberval

Tél. 310

ROBERVAL, P. Q.

ROBERT DORVAL

ARPENTEUR

GEOMETRE

ROBERVAL, P. Qué.

Casier 514 —

CYRILLE POTVIN, B.A., LL.

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau: 250-2

Téléphone: Résidence 250-3

Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

W.-HYDOLA GIRARD

Avocat

ROBERVAL, Qué.

Bureau: Boulevard St-Joseph

Bureau à DOLBEAU le

VENREDI de chaque semaine

Docteur ADRIEN PLANTE

SPECIALISTE:

YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES

BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.

HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.

Le dimanche et le soir, sur demande, au numéro suivant: 345

JOS.-ALFRED DION

Avocat

ROBERVAL, Qué.

Bureau dans l'immeuble de

M. Léonce Lévesque, N. P.

DOCTEUR HENRI PINAULT

(des Hôpitaux de Chicago)

MEDECIN-CHIRURGIEN-RADIOLOGISTE

Attaché à l'Hôtel-Dieu et au Sanatorium

MEDECINE GENERALE

SPECIALITES: Chirurgie générale

Rayons X; Electro-thérapie

Blvd. St-Joseph, — Téléphone 104 — ROBERVAL, Qué.

LEONCE LEVESQUE

Notaire

B. A. LL. L.

ROBERVAL, Qué.

Bureau à DOLBEAU le JEUDI

de chaque semaine

Docteur PAUL BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale.

Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval

BUREAU: Volain — Roberval Médecine, Rue St-Joseph.

Téléphone No. 290

ROBERVAL, P. Q.

ERROL LINDSAY

Notaire

ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL THIBAUT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau

Et de l'Hôpital St-Michel-Archange

TRAITEMENTS ELECTRIQUES

BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de

M. le notaire Errol Lindsay.

Téléphone 216

Boîte Postale 487

ROBERVAL, P. Q.

Dr JULES THIBAUT,

B.A. D.D.S.,

Chirurgien-Dentiste,

Téléphone 112

Ville de Roberval.

1946 sera une année très importante POUR LE TOURISME AU CANADA

ON S'ATTEND À CE QUE DES MILLIONS DE TOURISTES américains viennent en 1946 passer au Canada leurs premières vacances d'après-guerre.

Il ne sera pas toujours facile de les loger, car nous manquons d'espace et les répercussions de la guerre se font encore sentir. C'est pour cette raison que nous devons nous efforcer de nous montrer empressés et courtois envers les étrangers qui viendront nous rendre visite cet été.

Oui, surtout cette année, il importe pour nous de maintenir la réputation d'hospitalité que nous nous sommes faite.



MÊME SI VOUS NE RENCONTREZ PAS UN SEUL TOURISTE, vous bénéficiez des revenus que rapporte l'industrie touristique. L'épicier, le garagiste, le cultivateur, l'employé de bureau, tout le monde profite directement ou indirectement de l'argent que dépensent les touristes, ainsi que du travail supplémentaire que crée leur visite chez nous. L'an dernier, ils ont dépensé au Canada plus de cent cinquante millions de dollars. Peut-on dire que les proportions prendra cette industrie durant les années à venir, à mesure que nous nous organiserons pour la développer? Car le Canada est dans une situation très avantageuse pour le faire—c'est un pays de vacances merveilleux qui avoisine un grand pays où l'attrait du voyage est plus grand que n'importe où ailleurs dans le monde. L'année actuelle est très importante—elle peut présenter des difficultés à certains points de vue, mais elle nous offre de grandes espérances pour l'avenir.

ILS PARLERONT DE NOUS... Nous voulons qu'ils reviennent. Nous voulons qu'ils disent à leurs amis qu'ils ont fait un magnifique voyage au Canada. En les accueillant cordialement, nous en ferons des ambassadeurs enthousiastes du Canada—des "clients satisfaits" qui vanteront ensuite l'hospitalité canadienne, ainsi que les multiples attractions de notre pays au point de vue touristique.

"NOUS AVONS FAIT UN VOYAGE MERVEILLEUX AU CANADA!"



Le tourisme profite à tous les Canadiens

OFFICE FÉDÉRAL DES VOYAGES

Ministère du Commerce du Canada

PUBLICITÉ MODERNE ENSEIGNE AU NEON

Donnez à votre commerce toute sa valeur
en installant une enseigne moderne au NEON.
REFERENCES A CHICOUTIMI

Enseigne du Restaurant "AU COQ D'OR"
HOTEL "CHAMPLAIN", CIE DES AUTOBUS

S'adresser: **JOS. CASGRAIN**
Agent Manufacturier

7, Avenue Lafontaine, Chicoutimi. Tél.: 1562
BROUILLETTE SIGNS — La POTERIE du SAGUENAY
Montréal Bureau Tél.: 1019

Agents demandés pour LAC ST-JEAN - ROBERVAL
Ecrivez à l'adresse ci-dessus.

ESQUISSES D'HISTOIRE

Par: J.-ALLAN BURGESS
de "La Société Historique du Saguenay."

Vous aimez ces petites esquisses d'histoire. Pourquoi ne pas nous aider à les continuer en devenant membre de la Société Historique du Saguenay? La contribution n'est que de \$2.00 par an et elle procure plusieurs avantages en retour.

Saviez-vous que l'étranger qui vient au Saguenay se demande parfois comment il se fait qu'une population aussi française que la nôtre compte tant de familles dont le nom a une consonnance anglo-saxonne. Il est vrai que beaucoup de nos gens ont des noms qui, à première vue, semblent être d'origine anglaise ou écossaise. Certes, certains le sont; mais, non pas tous, et un bon tiers des supposés noms anglais sont véritablement français quoique communs aux deux peuples. Tels sont Bacon, Bertrand, Bourque, Collin, David, Gilbert, Harvey, Marin, Roy, Talbot - et combien d'autres!

Nous savons tous que les deux races ont une souche commune en Normandie ou, si l'on veut pousser plus loin en arrière, en Scandinavie. Il n'est pas surprenant, alors, si des cousins lointains se rencontrent parfois au Canada.

Mais, quoi dire de tous ces autres noms qui nous rappellent les montagnes de l'Ecosse? Nul ne pourrait prétendre que ceux-là viennent de la vieille Normandie. Leur origine véritable est l'Ecosse, mais ils sont venus au Saguenay par deux voies bien différentes.

La plupart d'entre eux nous ont été légués par ces soldats que l'histoire du Canada appelle "Fraser's Highlanders". Après s'être mal comportés sur la rive sud du Saint-Laurent les Highlanders prirent part aux grands événements des Plaines d'Abraham, victorieusement en 1759; mais, seulement pour perdre leur "kilts", s'ils en por-

taient, à la bataille de Sainte-Foy. Venue la paix, le général Murray les licencia et ils s'installèrent, ici et là, le long de la côte, principalement à Kamouraska, Rivière-du-Loup et La Malbaie. Ils firent de bons colons et bientôt d'autres de leurs compatriotes allèrent les rejoindre. Tous épousèrent des filles du pays et, un siècle plus tard, leurs arrière-petits-fils remontrèrent le Saguenay, non pas comme Ecossais, mais, comme de véritables Canadiens-Français. Leurs noms? Blackburn, Cunningham, Donaldson, Foster, Fraser, Lindsay, McNichol, Murray et Warren.

Nos autres Franco-Calédoniens sont presque tous descendants de commerçants de fourrures ou d'industriels et ce fut au Saguenay même que ces foyers furent fondés. La mémoire de l'ancêtre est encore vive dans plusieurs de ces familles, dont quelques-unes ne sont pas entièrement assimilées à la population environnante. L'œuvre se poursuit de nos jours. Dans cette dernière catégorie les noms les plus connus sont ceux de Murdoch et des McLeod mais il y a aussi les Charlton, les Connolly, les Croft, les Hovington, les Jordan, les McLaren, les Robertson et les Ross.

Il reste encore une autre famille d'origine anglaise qui est assez répandue au Saguenay. C'est la famille Otis. Elle a une histoire des plus intéressantes qui remonte au 17^e siècle. Mais, ce sera pour une autre fois.

Il y a de nos jours beaucoup de discussions au sujet des Traités de Paix. Traités de Commerce et d'autres choses semblables et il nous paraît opportun de rappeler à la mémoire un traité très important qui fut conclu, il y a presque trois siècles et demi, ici dans le Royaume du Saguenay. Le 27 mai 1603 les grands chefs des tribus montagnaises, algonquines et etchemines, entourés de leurs sujets, furent assemblés à la Pointe-aux-Alouettes, vis-à-vis Tadoussac, pour célébrer une importante victoire sur leurs ennemis, les Iroquois. Un explorateur français, Samuel de Champlain, avec le sieur Dupont-Gravé, traquant de fourrures, se trouvaient dans les parages pour examiner la possibilité d'établir une colonie dans le nouveau pays.

Les Français profitèrent du festin indien pour rencontrer les chefs et négocier un traité d'alliance au bénéfice mutuel des deux peuples. L'entente fut faite avec une grande solennité et avec de beaux discours de l'une et de l'autre part. Dupont-Gravé, par la bouche de son interprète, insista sur les dispositions bienveillantes du roi, Henri IV, à l'égard des Indiens

et parla de son désir d'établir des Français en ce pays; il ajouta que le grand roi promettait d'aider la population indigène à se défendre contre le cruel Iroquois qui voulait subjuguier toutes les tribus du Nord. Anadabijou, grand chef des Montagnais, parlant pour tout son peuple et ses alliés, accepta l'alliance et ouvrit le pays aux Français pour fins de commerce et de colonisation. Le traité fut scellé aux applaudissements de l'assemblée et un autre festin marqua l'événement.

Chaque partie respecta le traité à la lettre. Les Français écrasèrent les Iroquois et dispersèrent leur empire, mais seulement après une longue lutte qui vint à impliquer non seulement les Iroquois mais les colonies anglaises d'où ils recevaient leurs armes. Cependant, et sauf pendant les deux occasions quand les Iroquois pénétrèrent à l'intérieur du pays, les batailles étaient restreintes aux frontières de la colonie, et les habitants, commerçants et indigènes pouvaient poursuivre leurs occupations normales dans une tranquillité relative. Les Indiens du pays gardèrent leur parole, coopérant de toutes façons avec leurs nouveaux alliés, et le Canada fut comparative-ment libre des troubles intérieurs qui embarrassèrent d'autres colonies.

Il n'est pas sans intérêt de noter que, quoique le traité de 1603 n'ait plus d'importance pour les Canadiens d'origine européenne, il est encore en vigueur pour nos Indiens malgré que très peu d'eux en aient entendu parler.

Presque tous les Indiens du Canada, au-delà des frontières de la Province de Québec, conclurent des traités après la Cession, avec le Roi d'Angleterre, et renoncèrent à leurs territoires en retour d'une pension annuelle. Mais pas les Indiens de la Nouvelle-France. Ils n'ont jamais renoncé à leurs droits territoriaux et l'on ne peut pas les bannir dans des "Réserves", car, selon les stipulations du Traité de la Pointe-aux-Alouettes, ils ne sont pas des sujets du Roi du Canada, ils sont ses alliés.

A ROBERVAL APRÈS 48 ANS D'ABSENCE

M. Thomas Allaire, demeurant à Rochester, New Hampshire, Etats-Unis, est actuellement de passage à Roberval, après 48 ans d'absence.

M. Allaire, natif de Roberval, est le frère d'un de nos vieux concitoyens, M. François Allaire, de la paroisse Notre-Dame. Il est aussi le beau-frère de M. Ernest Neron, de notre ville.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce visiteur qui quitta Roberval en 1898 ne reconnaît plus beaucoup son ancien village et il est surpris du développement depuis son départ.

M. Allaire, de passage ici pour quelque temps se propose d'aller rendre visite à ses nombreux neveux et nièces dispersés dans notre région et dans la région de Chicoutimi.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Allaire.

NAISSANCES A ROBERVAL

A ST-JEAN-DE-BREBEUF

Le 31 mars.—Joseph-Jean-Marie-Claude, enfant de M. et Mme Ludger Martel, née Alida Boivin. Parrain: M. Jean-Marie Garneau, marraine: Mlle Rita Martel.

Le 7 avril.—Marie-Marguerite-Michelle, fille de M. et Mme Louis Girard, née Pierrette Duchesne. Parrain et marraine: M. et Mme Théodore Duchesne, grands-parents de l'enfant.

Le 10 avril.—Claude-Joseph-Elie, fils de M. et Mme Paul Ouimet, née Rita Trotter. Parrain: M. Eddy Ouimet, frère de l'enfant, marraine: Mlle Pauline Ouimet, sœur de l'enfant.

Le 10 avril.—Marie-Desneiges-Paquette, fille de M. et Mme Jean-Charles Morin, née Alphéda Girard. Parrain: M. Aimé Girard, oncle de l'enfant;

O. O. Electrique, Enrg.

Entrepreneurs-Electriciens

Nous sommes à votre disposition pour tous genres d'installations électriques.

Adressez-vous à:

Raymond et Alphonse Ouellet
REPRESENTANTS

Téléphone 159

Rue St-Georges, Roberval.

AU PUBLIC

Je désire informer le public que j'ai ouvert une boutique pour Soudure à l'étain et à l'électricité et réparations générales.

Ouvert de 7 à 10 heures le soir, dans l'ancienne propriété de l'avocat A. Lefebvre.

JOS.-HENRI GAGNON

PLOMBIER,
ROBERVAL, Qué.

OUVERTURE DU PARC DES LAURENTIDES

Pour les pêcheurs sportifs

Les pêcheurs sportifs apprendront avec plaisir que le Parc des Laurentides leur sera officiellement ouvert samedi le premier juin, et que les loges des Sept-Iles, des Bouleaux et de La Passe, qui avaient été fermées pendant la guerre, seront de nouveau mises à leur disposition après avoir subi des améliorations appréciables, et avec des territoires de pêche substantiellement agrandis.

La popularité du Parc des Laurentides grandit d'année en année; il n'y a pas lieu de s'en étonner puisqu'un groupe qui réserve une loge jouit en somme des privilèges exclusifs d'un club privé pendant la durée de la location. Déjà certaines loges sont entièrement réservées pour toute la saison. D'autres offres encore des possibilités de location, et il faudra se hâter si l'on veut en profiter.

Il ne faut pas oublier que toutes les loges du Parc ne peuvent donner le gîte à plus de 200 à 225 personnes à la fois, et que c'est surtout en fin de semaine qu'on veut les occuper. Ceci explique qu'il soit trop souvent impossible de réserver sa place.

En vue de protéger la faune et les intérêts des sportifs qui paient la location d'un camp pour avoir le privilège de pêcher dans un territoire poissonneux et exclusif, l'honorable Camille-E. Pouliot, m. d., ministre de la Chasse et des Pêcheries, a décidé qu'à l'avenir tous les employés du Service du Parc des Laurentides seront assermentés comme gardes-chasse et gardes-pêche, et auront pleine autorité pour sévir contre ceux qui enfreindront les lois de la conservation.

La statistique des prises de chaque territoire sera rétablie cette année. Elle sera une source précieuse de renseignements pour le Service du Parc, tant pour les fins de la biologie que pour l'information des pêcheurs.

M. Gustave Bédard, surintendant du Parc des Laurentides, qui nous a communiqué cette nouvelle, nous annonce en outre que plusieurs petits camps ont été construits afin de permettre aux occupants de certaines grandes loges de faire une pêche du soir et une pêche du matin dans un endroit éloigné, sans avoir à retourner à la loge principale pour y passer la nuit.

"La Relais" a été agrandi, et ceux qui voyageront entre Québec et le Lac St-Jean y trouveront un superbe comptoir-buffet où ils pourront prendre rapidement un succulent repas. Enfin, les habitués du "Château Beaumont" seront heureux d'apprendre qu'un système d'aqueduc a été organisé qui a permis l'installation de l'eau courante et d'une salle dans laquelle on trouvera bain et douche.

LES PRODUITS AVON DE NOUVEAU A ROBERVAL

A tous les clients des produits AVON, nous tenons à vous aviser que notre agence sera à l'avenir chez Mlle Loretta Cinq-Mars. Une attention spéciale sera apportée à toutes vos commandes. Alors, n'oubliez pas votre nouvelle dépositaire avec laquelle vous pouvez communiquer en téléphonant au No. 190. AVON PRODUCTS CO. LTD.

ON DEMANDE

On demande une personne qualifiée, pouvant faire la classe à trois enfants de huit, neuf et onze ans, soit chez elle ou à domicile. S'adresser immédiatement, soit par lettre ou en personne, à:

J.-Philippe ANGERS,
Chez Angers & Gagnon, Ltée,
C. P. 290, Roberval,
Tél. No. 123-2 coups.
Le soir, à sa résidence,
Tél.: No. 351.

Peinture C.I.L.

Avez-vous pensé à placer votre commande pour la PEINTURE dont vous aurez besoin au cours des prochains mois ?

Dans le moment, notre stock de PEINTURE et EMAIL C. I. L. est des plus complet, mais nous ne pouvons pas garantir cet assortiment dans un ou deux mois.

Tant qu'à la qualité de la PEINTURE C. I. L. elle n'est plus à discuter.

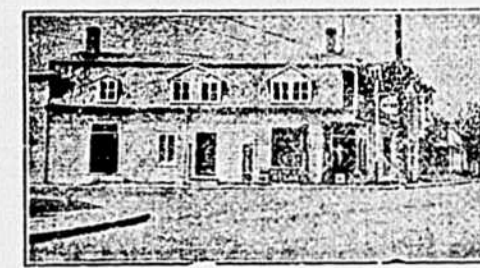
Pour avoir satisfaction toujours, présentez-vous à notre magasin, ou chez votre marchand local, distributeur des bons Produits C. I. L.

Côté, Boivin & Cie, Inc.
Roberval, P. Q.

J.-E. POTVIN, Ltée

ROBERVAL, Qué.

Épicerie, Provisions, Ferronneries, Vaiselle. Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Agent des moulées
balancées "Pionier"

Agent exclusif de la
PEINTURE B. H.

MARCHANDISES SECHES

ATTENTION

J'avise le public que j'ai en mains le plus beau choix de tapisserie dans les patrons les plus nouveaux et que j'en fais le posage moi-même.

A l'occasion de votre grand ménage du printemps consultez:

JOS. PERRON
Rue St-Georges, Roberval.

A VENDRE

Une TURBINE à l'eau (sur aqueduc), développant environ 2 forces, avec tous ses accessoires, ainsi que diverses poulies et shafts, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à:
"LE COLON",
Roberval.

HOMME DEMANDE

Un homme ayant de l'expérience dans la vente de pièces d'automobiles et camions, trouvera de l'emploi à l'année, en s'adressant à:

Côté, Boivin & Cie, Inc.
Roberval.

AU PUBLIC

Je tiens à aviser ma clientèle et le public en général que je suis toujours à la disposition de tous pour travaux de plombier, comme dans le passé.

LUCIEN DUCHESNE,
Plombier,
Tél. 409-3c.

A VENDRE

Un LOT à BOIS, situé dans le 3^e rang de Roberval.

S'adresser à:
ALBERT VEZINA,
Chambard-Jonction.

LES ATELIERS MECANIQUES. INC.

Tél. 155
Métabetchouan.
Ingénieurs & Machinistes.
Fabricants de machinerie.
Spécialité: Bascule hydraulique "LAM" (Hoist de camion).

SERVANTE

On demande une SERVANTE pour maison privée, petite famille, un enfant seulement. Prière de s'adresser à:
CASE POSTALE 84,
ou Téléphone 378,
Roberval.

A VENDRE

Une MOULANGE "Omega" de 30 pcs, avec meules neuves, en parfait ordre, avec souffleur empacheur, à prix étonnant.

S'adresser au "COLON"
Roberval.

A VENDRE

Toujours en mains: Belles fermes et propriétés privées à vendre à conditions faciles.

S'adresser à:
DAVID LAVOIE
Agent d'Immeubles,
Roberval.

ON DEMANDE

JEUNES GENS de la région, de 16 à 20 ans, qui seraient intéressés d'apprendre le métier de Cordonnier, peuvent s'adresser à:

J.-Eugène LAROCHE,
Manufacturier,
Roberval.

SERVANTE

SERVANTE demandée pour maison privée. S'adresser à:
Madame Laval MARCOTTE
Roberval.

Obtenez toutes les
vitamines dont
vous avez besoin



Vita-Vim
Marque de commerce enregistrée
MULTIPLE

Ne soyez pas embarrassés dans le choix des vitamines à acheter. Lorsque vous prenez seulement 2 capsules VITA-VIM multiples (une jaune et une noire) chaque jour, vous jouez à votre régime les vitamines nécessaires à une santé normale. Une provision de 25 jours, \$1.75 ou une provision de 60 jours, \$3.00.

VITA-VIM Multiple est un produit de qualité Nyal, vendu seulement aux pharmacies Nyal.

PHARMACIE PINAULT
ROBERVAL, P. Q.



A - 15 Rubis.....\$24.75
B - 17 Rubis.....\$33.75



A - Bagues de fiançailles de \$9.00 à \$250.00
B - Alliances de \$5.00 à \$75.00
C - Bagues pour hommes de \$1.25 à \$35.00
D - Croix de \$1.00 à \$8.50

J. NÉRON
HORLOGER-BIJOUTIER
ROBERVAL, P.Q.